

Renforcement du dispositif d'alerte et appel à la vigilance

Arrivée du coronavirus en Algérie

Page 4

Lutte contre la délinquance des mineurs 90 gendarmes formés dans la médiation sociale

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3277 - Lundi 2 juin 2014 - Prix : 10 DA

icône du monde artistique algérien



La chanteuse Noura n'est plus

Page 24

Sellal justifie l'exploitation du gaz de schiste

«En 2030, on aura très peu de pétrole à exporter»

● Révision constitutionnelle/Des consultations sans les ténors de la scène politique

Lire page 3

Le fétichisme du bachot

Par Nadjib Stambouli

Sachant que personne n'aura ni l'audace ni le courage de supprimer ce très palpable symbole de l'héritage colonial (certes, pas le plus négatif, dans ce registre) qu'est l'examen du baccalauréat, ce ne serait néanmoins pas peine perdue de s'interroger sur le sens de cette épreuve, si tant est qu'il lui reste un sens. Depuis hier et pour trois jours encore, des centaines de milliers de lycéens (dont plus de deux cent mille en candidats libres) planchent un peu partout sur le territoire national devant leurs feuilles blanches, qu'ils tenteront de remplir du fruit de leurs révisions et de leur assiduité aux cours durant toute l'année scolaire. C'est là un scénario qui depuis des décennies revient hanter les élèves, angoisser leurs parents et stresser leurs professeurs, état anxieux collectif s'emparant de la société entière, sans qui quiconque n'ose s'interroger en posant la question qu'il faut au désarroi qu'il faut : «à quoi ça rime ?». Mais on ne pose pas des questions aux allures de tabou, surtout celles touchant à un socle de l'édifice éducatif comme le baccalauréat, qui ne déparerait pas dans les armoiries officielles, en bonne place aux côtés des constantes nationales.

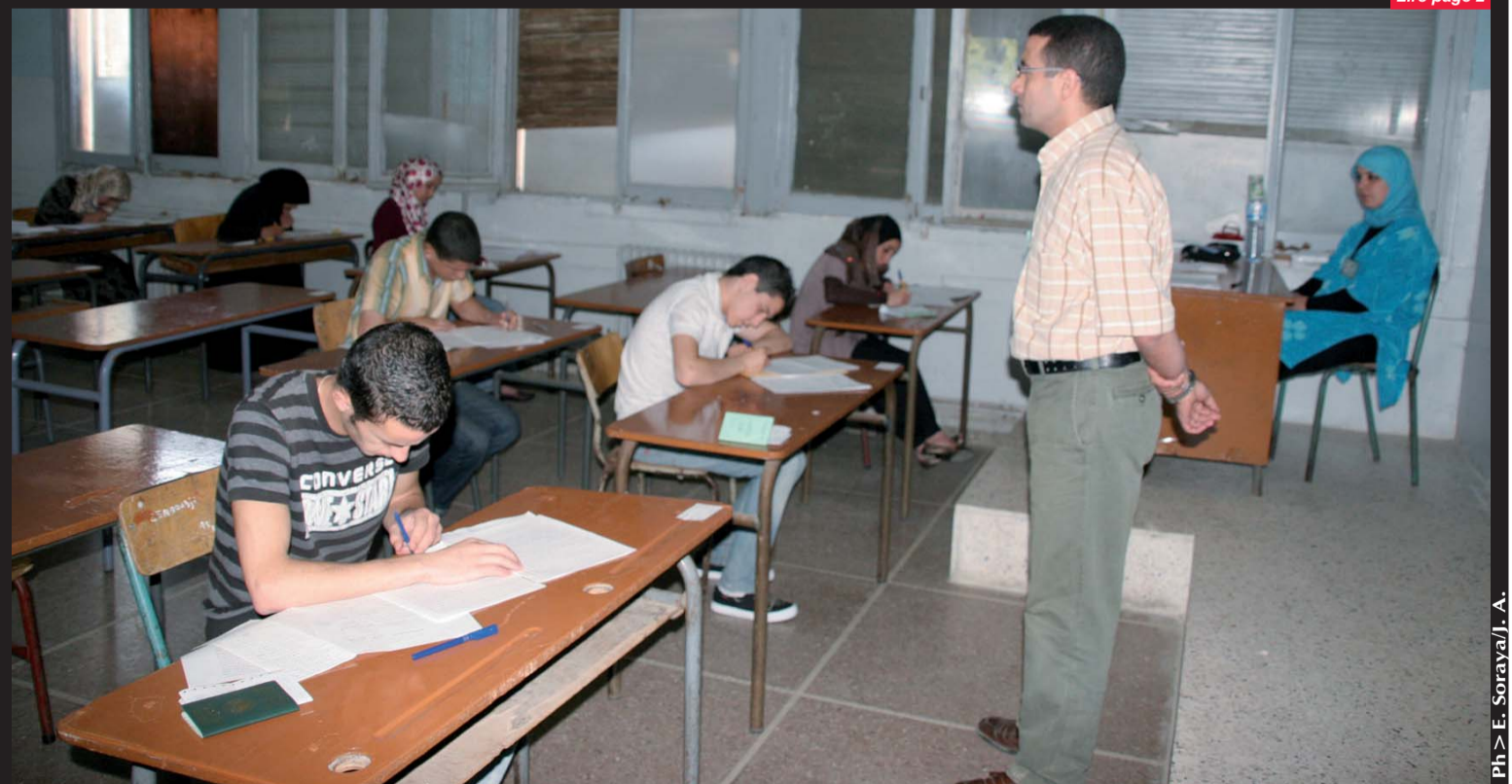
Suite en page 3

Le nouveau dispositif «élément perturbateur», selon les candidats

Des épreuves du Bac sous stricte surveillance

Les élèves étaient sous haute surveillance puisque le nombre d'enseignants qui les surveillaient était de 4 par classe, une situation qui a perturbé beaucoup d'entre eux. Afin d'éviter de revivre les scènes de fraudes massives qui ont émaillé le Bac 2013, 103 000 surveillants ont été mobilisés, cela en plus de 5 000 observateurs et 12 500 assistants de surveillance.

Lire page 2

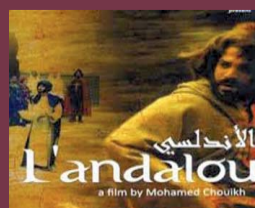


Ph > E. Soraya/J. A.

Secteur des transports

Développement du réseau ferroviaire, «une des priorités»

Page 4



Festival d'Alger du cinéma maghrébin

38 films en lice pour l'«Amayas d'or»

Page 3

Le nouveau dispositif «élément perturbateur», selon les candidats

Des épreuves du Bac sous stricte surveillance

■ Les élèves étaient sous haute surveillance puisque le nombre d'enseignants qui les surveillaient était de 4 par classe, une situation qui a perturbé beaucoup d'entre eux. Afin d'éviter de revivre les scènes de fraudes massives qui ont émaillé le Bac 2013, 103 000 surveillants ont été mobilisés, cela en plus de 5 000 observateurs et 12 500 assistants de surveillance.

Par Meriem Benchaouia

L'heure de vérité pour les candidats aux épreuves du baccalauréat session 2014 a sonné. En effet, la ministre de l'Education nationale M^{me} Nouria Benghebrît a donné, hier matin, à partir du lycée El Idrissi de la Place du 1^{er}-Mai à Alger, le coup d'envoi officiel. Les élèves étaient sous haute surveillance puisque le nombre d'enseignants qui les surveillaient était de 4 par classe, une situation qui a perturbé beaucoup d'entre eux. Afin d'éviter de revivre les scènes de fraudes massives qui ont émaillé le Bac 2013, 103 000 surveillants ont été mobilisés, cela en plus de 5 000 observateurs et 12 500 assistants de surveillance. Deux matières étaient au programme au premier jour de l'examen, à savoir littérature arabe et sciences islamiques. Qualifiant le

sujet de littérature arabe abordable, des candidats des différentes filières ont toutefois estimé que le renforcement de la surveillance, quatre professeurs dans chaque classe, les a beaucoup déconcentrés. Le sujet de littérature arabe entre les mains, ils reviennent sur les détails de la première épreuve. Pour la majorité d'entre eux, les deux sujets proposés au choix étaient plutôt abordables. C'est le cas pour Salim, Rafik et Asma, candidats en littérature arabe. Selon eux, le sujet était «accessible». Pour sa part, un candidat en sciences naturelles soutient que les questions étaient à la portée de tout le monde, en tout cas pour ceux qui ont bien préparé cet examen capital. Son camarade trouve que la surveillance exagérée a perturbé les lycéens, «bien que le sujet était plus ou moins facile, j'ai perdu tous mes moyens à cause du trac dû à la surveillance», a-t-il déclaré. Il explique, à ce propos, que ce nouveau dispositif est «un élément perturbateur».

La deuxième épreuve fut l'examen des sciences islamiques. Les premiers candidats sortis des établissements d'Alger-Centre estiment que l'examen était facile. Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a affirmé que l'examen du Baccalauréat a débuté dans de «bonnes» conditions vu les moyens matériels et humains «importants» mobilisés à cet effet. M^{me} Benghebrît a souligné que la



Ph/Le Jour

tutelle a assuré tous les moyens pour garantir le bon déroulement de l'examen à travers tous les centres du pays. La ministre a affirmé dans une déclaration à la presse que le succès «récompensera les élèves studieux et persévérants durant toute l'année scolaire», ajoutant que «les recelés pourront tenter leur chance une deuxième fois ou se diriger vers la formation et l'enseignement professionnels». A une question sur le déroulement de l'examen dans la wilaya de

Ghardaïa qui a connu des troubles ces derniers mois, M^{me} Benghebrît a affirmé qu'elle était en contact permanent avec les autorités locales de la wilaya et le directeur de l'Education pour s'enquérir du déroulement de l'examen. «Toutes les mesures ont été prises pour que les élèves puissent passer leur examen dans la sérénité, à l'instar de leurs camarades dans le reste des wilayas», a précisé M^{me} Benghebrît. 657 026 candidats dont 450 374 scolarisés et 206

652 libres sont concernés cette année par cet examen. M^{me} Benghebrît a procédé à l'ouverture des plis du sujet de l'épreuve de langue arabe dans l'une des classes du centre d'examen pour lequel tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés. Les épreuves se poursuivront jusqu'au 5 juin et les résultats seront annoncés le 6 juillet. Le taux de réussite à l'échelle nationale pour la session de juin 2013 était de 44,72 pc. **M. B.**

Louh a propos de l'affaire des moines de Tibhirine «Pas de différend entre l'Algérie et la France»

LE MINISTRE de la Justice, Tayeb Louh, a affirmé hier qu'il n'y a pas de «divergence» entre l'Algérie et la France concernant l'affaire des moines de Tibhirine.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la présentation du plan d'action du gouvernement, le ministre de la Justice a indiqué que des commissions de rogation ont été délivrées par les justices algérienne et française. Interrogé sur la polémique qui a éclaté autour d'un «report» d'une visite du juge français en Algérie chargé d'enquêter sur cette affaire, le ministre a indiqué qu'il n'y a pas de différend entre les deux pays et que les deux juges coopèrent sur cette affaire qui est un sujet d'enquête en France et en Algérie. Dans ce cadre, il a expliqué qu'une instruction judiciaire a été ouverte dans les deux pays.

Il est à noter que le juge antiterroriste français Marc Trévidic, enquêtant sur l'assassinat de 7 moines trappistes en Algérie en mars 1996, devait se rendre en Algérie mais cette visite n'a pas eu lieu.

Par ailleurs, concernant l'affaire khalifa dont le procès devait s'ouvrir aujourd'hui en France en ce qui concerne l'affaire dans ce pays, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a indiqué que la justice fait son travail et une fois finalisé il y aura un «procès public».

N. C.

Lutte contre la délinquance des mineurs

90 gendarmes formés dans la médiation sociale

Une nouvelle promotion de gendarmes spécialisés dans la médiation sociale est sortie hier. Ces brigades sont formées pour s'occuper des jeunes délinquants lors des investigations. Elles interviennent dans 8 wilayas tandis que d'autres promotions sont prévues dans d'autres wilayas pour l'avenir. Une cérémonie de remise de diplôme a été organisée hier par la Gendarmerie nationale au niveau de l'Ecole nationale de la police judiciaire et de la Gendarmerie nationale. Cette cérémonie a été organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant en présence de hauts responsables de la gendarmerie, des gendarmes formés ainsi que deux figures féminines emblématiques et connues pour leurs émissions éducatives pour enfants : Benstiti Aljia et Linda Yasmine. Cette double occasion de remise de diplômes et de célébration de la Journée de l'enfant a été dédiée au volet de la prévention des mineurs dans le cadre de la médiation sociale. Les intervenants étaient unanimes à souligner l'importance et la nécessité



Ph/E. Soraya/J. A.

de la communication sociale dans le cadre de la lutte contre la délinquance des mineurs, la sensibilisation ainsi que la prévention. Selon la Gendarmerie nationale, il est nécessaire de conjuguer les efforts des différents secteurs qui doivent agir dans un cadre de concertation et de coordination pour prévenir ce fléau de la délinquance des mineurs. La spécialité dans la médiation sociale constitue pour cette corporation un moyen inévitable au regard des nouvelles données de notre société en termes de délinquance des mineurs. Les chiffres présentés par les intervenants sont alarmants et évoquent une situation préoccupante pour les mineurs

en termes de délinquance. Près de 3 000 mineurs ont été impliqués dans des crimes durant l'année 2013 tandis que plus de 2 700 ont été enregistrés sur la liste des victimes. Dans ce contexte, les conférenciers soutiennent qu'on ne peut approcher un enfant si on n'a pas la technique. Il est à noter à ce propos que la Gendarmerie nationale est la première institution qui a intégré les modules des techniques d'audition et la langue des signes afin d'assurer une meilleure prise en charge des catégories sourds. A cet effet, et afin de pouvoir exercer ses missions avec efficacité, le Commandement de la Gendarmerie nationale a décidé

la mise en place des brigades spécialisées constituées d'éléments qui suivront une formation spécifique leur permettant de fournir un concours aux brigades lors des enquêtes et investigations relatives aux affaires dans lesquelles sont impliqués des mineurs. Pour lutter contre la délinquance juvénile, les feuilles de route de la gendarmerie optent d'abord pour l'action préventive par la prise en charge des jeunes exposés aux risques et dangers favorisant la déviance et ce, par des actions conjuguées de la famille, de l'école... En tout, 90 éléments ont suivi une formation dans le domaine de la médiation sociale et les méthodes d'approche correspondant à cette catégorie des jeunes délinquants. Ces brigades spécialisées sont composées de gendarmes formés pour s'occuper des jeunes délinquants lors des investigations. Parmi ces brigades, on cite l'unité des gendarmettes qui s'occupent des filles mineures en danger morale, victimes d'un abus sexuel ou de violence ainsi que d'autres unités d'écoute et de proximité. **Yasmine Ayadi**

Sellal justifie l'exploitation du gaz de schiste

«En 2030, on aura très peu de pétrole à exporter»

■ Sellal a défendu hier devant les députés, la décision de l'Etat portant exploitation du gaz de schiste qui est, selon lui, «inévitable», une manière pour le Premier ministre de répondre à une partie de l'opposition qui a demandé «un débat national» sur ce dossier. Il a aussi promis une vie meilleure aux Algériens à l'horizon 2019.



Par Nacera Chennafi

Pendant plus d'une heure, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a défendu le plan d'action de son gouvernement devant les députés en affirmant que l'Exécutif s'engage à appliquer le programme électoral du Président Bouteflika réélu le 17 avril dernier. Selon Sellal, il s'agit de répondre aux attentes des citoyens en particulier les jeunes. A ce propos, il a promis une vie meilleure pour les Algériens à l'horizon 2019, car «le PIB sera de 7 200 dollars par habitant au lieu des 5 764 dollars actuellement».

Le Premier ministre s'est montré optimiste quant à la construction d'une économie émergente en promettant un taux de croissance de 7%, un taux de chômage qui va baisser à 8,04% et une inflation de 2,85% et des crédits bancaires pour l'entrepreneuriat à 10% en 2019. Toujours rassurant, Sellal affirme qu'ils sont «rares, les pays dans le monde, dont les indices macroéconomiques sont aussi satisfaisants que ceux de l'Algérie». A cet effet, il indique : «Nous avons les moyens d'améliorer les condi-

tions de vie des Algériens».

Dans sa présentation, Sellal a défendu la décision de l'Etat portant exploitation du gaz de schiste, une manière pour le Premier ministre de répondre à une partie de l'opposition qui a demandé «un débat national» sur ce dossier. Pour Sellal, l'exploitation de cette énergie est irréversible, car selon lui, avec des réserves de 12 milliards de barils de pétrole et de 4 000 milliards de m³ de gaz, l'Algérie ne serait pas en mesure de maintenir ses volumes d'exportation actuels à l'horizon 2030. D'où la nécessité d'intensifier l'effort d'exploration et de développement en mettant en production de nouveaux gisements de pétrole et de gaz pour renouer avec la croissance en matière de production qui a baissé l'année dernière.

«Si les réserves restent en 2030 à leur niveau actuel, nous n'allons couvrir que la demande nationale, il en restera très peu pour l'exportation», a-t-il averti.

Cependant, il a rassuré que le gouvernement a pris toutes les précautions pour protéger les ressources hydriques. «Nous n'allons pas prendre le risque de porter atteinte à l'environnement», a-t-il promis.

Toutefois, il a expliqué que l'exploitation du gaz de schiste interviendra à long terme, précisant que le dernier texte adopté dans ce sens par le Conseil des ministres, notamment le programme de 11 forages de gaz de schiste, visait seulement à préparer le terrain à son extraction dans un futur lointain. Le Premier ministre a promis aussi des crédits bancaires à 10% à l'horizon 2019 pour encourager l'investissement et l'entrepreneuriat. Il s'engage aussi à lutter contre la bureaucratie, mais Sellal n'évoque pas l'application de la règle 51/49, critiquée récemment par les Américains.

Dans une déclaration en marge à ce sujet, pour le ministre de l'Industrie Abdelhamid Bouhouareb, la règle 51/49 peut être révisée sauf en ce qui concerne le secteur des hydrocarbures.

D'autre part, il a affirmé que la «concertation régulière» avec la société civile et les Assemblées élues, sera érigée «en règle» par son gouvernement qui continuera à œuvrer pour asseoir la séparation des pouvoirs, le confortement du rôle des deux Chambres (du Parlement) et l'affirmation de la place et des droits de l'opposition dans la vie politique.

Le Premier ministre a annoncé également que le champ de couverture de la sécurité sociale sera étendu à «de nouvelles catégories», affirmant la poursuite de l'amélioration de la qualité des prestations et la réforme du financement du système.

Outre la redéfinition du contenu du SNMG avec un «réaménagement profond» de l'article 87bis du code du travail.

Par ailleurs, il a estimé que «la corruption n'est pas l'affaire des responsables mais un phénomène qui touche de larges franges de la société». Selon Sella «la corruption est une culture qu'il faut combattre».

Dans la première journée des débats, certains députés ont évoqué le nouveau découpage administratif. A ce propos, certains ont mis en garde contre un découpage qui serait basé sur «le régionalisme et anarchique».

D'autres députés de l'opposition comme Naamane Laouar du MSP ne croit pas aux chiffres du gouvernement notamment le chômage.

N. C.

Certaines personnes bénéficiaires de la réconciliation nationale Levée de l'interdiction de sortie du territoire

LA QUESTION de la réconciliation nationale figure une nouvelle fois dans le plan d'action du gouvernement en maintenant la politique de la main tendue pour les égarés et cette fois-ci une nouvelle mesure vient d'être annoncée en faveur de certaines personnes.

Dans ce cadre, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a affirmé hier que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décidé la semaine dernière, dans le cadre du parachèvement du processus de réconciliation nationale, de «lever l'interdiction de sortie du territoire national au profit de certaines personnes».

Sellal qui présentait le plan d'action du gouvernement devant les députés a précisé que «la seule partie habilitée à interdire à ces personnes de sortir du territoire national est le juge d'instruction».

Par ailleurs, le gouvernement maintient les démarches du gouvernement en faveur du parachèvement du processus de réconciliation nationale avec, notamment «le maintien de la politique de la main tendue aux égarés parallèlement à la poursuite de la lutte antiterroriste».

Nacera C.

Ouyahia a entamé hier le chantier de révision constitutionnelle

Des consultations sans les ténors de la scène politique

Ahmed Ouyahia a entamé hier la mission dont il a été chargé : les consultations sur la révision de la Constitution. Le tout en l'absence d'une grande partie des partis de l'opposition et de personnalités politiques très connues, à l'image de Saïd Sadi, Sid Ahmed Ghazali, Ali Benflis, ou encore Ahmed Taleb Ibrahim.

Le directeur de cabinet de la Présidence, Ahmed Ouyahia, a entamé hier les consultations autour du chantier de la révision constitutionnelle devant déboucher au final sur une «Constitution consensuelle» telle que voulue par le Président Bouteflika qui a engagé depuis 2011 une série de réformes politiques.

Si les consultations sur la future Constitution verront la participation de 150 invités, entre partis et personnalités nationales, il y a lieu de noter que de nombreuses personnalités politiques nationales et partis d'opposition ayant un ancrage profond sur la scène politique ont décliné l'invitation

d'Ouyahia. C'est le cas du vieux parti de l'opposition (FFS), RCD ou encore des personnalités politiques, à l'image de Mouloud Hamrouche, Sid Ahmed Ghazali, Ali Benflis, Ahmed Taleb Ibrahim qui ne vont pas prendre part à ces concertations sur l'amendement de la Constitution pour des raisons connues sur lesquelles nous n'allons pas nous y attarder.

Hier, au premier jour de ce marathon, Ahmed Ouyahia a reçu le président du Conseil national économique et social, Mohamed Seghir Babes.

Ce dernier a indiqué à la presse, à l'issue de sa rencontre avec Ahmed Ouyahia, avoir évoqué plusieurs axes, dont le principal est la constitutionnalisation du Cnes, à l'instar des autres pays à travers le monde.

Les entretiens sont articulés également autour des travaux de la commission d'experts sur le projet de révision de la Constitution, les libertés individuelles et les libertés collectives, ainsi que la promotion de

la société civile et le renforcement de la démocratie participative, a ajouté Babes. Autre personnalité «religieuse», le président du Haut conseil islamique (HCI), Cheikh Bouamrane qui, lui, a mis l'accent sur l'unité du peuple et l'enseignement et leur importance pour le bien du pays. Bouamrane a précisé à la presse avoir discuté avec Ouyahia, de «plusieurs questions d'actualité qui intéressent tous les citoyens algériens», en soulignant l'«importance de l'unité du peuple ainsi que l'enseignement et la formation», qu'il a qualifiés d'«essentiels» pour hisser l'Algérie au niveau des pays développés. Notons, par ailleurs, les rencontres inscrites dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution qui verront la participation de 150 partenaires qui défilent dans le bureau de l'ancien chef du gouvernement. Il y a lieu de signaler qu'aucun agenda n'a été communiqué concernant le programme de ces consultations.

Yazid Madi

EDITO

Le fétichisme du bachot

suite de la page une

Le Bac, plus qu'un anodin examen, un banal test placé sur le chemin des prétendants à un palier supérieur de connaissances ou de diplôme, est devenu plutôt une souffrance collective infligée à tous ces jeunes, qui bien sûr ne se limite pas aux semaines précédant l'épreuve, ni aux jours de compétition (c'est le mot, au vu des efforts injectés dans chaque matière) proprement dits, mais se prolonge plus d'un mois après l'apparente délivrance et ce, jusqu'à la proclamation des résultats. Et quand on ajoute à cette atmosphère de stress l'hyper surveillance et la vigilance décapitée constatée cette fois-ci, pour ne pas rééditer les «exploits» de copiage de l'an dernier, jusqu'à perturber sérieusement les pauvres candidats, on voit à quelle enseigne l'appréhension générale de cet examen est surdimensionnée. Mais revenons aux résultats à venir, trop souvent assortis du qualificatif de «sésame» pour ne pas y voir toute la charge de crainte et de peur qui s'empare des élèves et des familles, et c'est là où se constate une situation qui n'usurperait nullement son attribut d'absurde. Il serait injuste de ne pas évoquer les recalés, ne serait-ce que par respect à leur chagrin, leur peine, leur douleur et leurs larmes, (ainsi que les réactions similaires de leurs parents, comme de bien entendu) comme si le monde s'écroulait sous leurs pieds. Il faut préciser que cette ambiance de désastre chez ceux qui ont subi l'échec est elle-même déterminée par la dynamique de mimétisme propre aux phénomènes collectifs, autrement dit l'impact équitablement distribué de la logique des foules. Quant à ceux qui auront réussi à passer le cap (autant dire l'écueil, le rempart, l'obstacle), une fois passées la joie, la liesse et l'allégresse, ce sera au tour du parcours du combattant pour l'inscription, même si, il faut le reconnaître, Internet a fait conjuguer au sinistre passé les bousculades dans les files d'attente connues autrefois. Et après ? Ce sera l'université. Et après ? La post-graduation ou le doctorat et pour les autres, diplômés sortant avec une licence, à savoir l'immense majorité, le triste sort du chômeur universitaire, dans le très peu valorisant rôle de hittiste de luxe. Et alors, sur le rétroviseur, retraçant l'angoisse du Bac, ils verront écrits en lettres d'amtume : «Tout ça pour ça ?»...

N.S.

Renforcement du dispositif d'alerte et appel à la vigilance

Arrivée du coronavirus en Algérie

■ Assurant, conclusions de l'OMS à l'appui, que le risque «de transmission interhumaine du coronavirus reste faible», Smail Mesbah, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, recommandera aux citoyens devant accomplir les rites de la Omra ou prochainement du Hadj une plus grande vigilance et à respecter scrupuleusement les directives sanitaires de prévention recommandées à ce sujet.

Par Lynda Naili Bourebrab

Suite aux deux cas avérés de coronavirus apparu en Algérie, le responsable de la prévention au ministère de la Santé, lors de son passage hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, appelant à une plus grande vigilance et à éviter «toute panique inutile», estimera que les deux cas relevés étaient «le résultat de l'efficacité du système d'alerte et de surveillance mis en place» par son département ministériel. Il s'agit de deux hommes âgés respectivement de 66 et 59 ans, ayant séjourné en Arabie saoudite pour l'accomplissement de la Omra. L'un dans la wilaya de Tlemcen, l'autre dans la localité de Koléa, wilaya de Tipasa. Relevant la mise en isolement et la prise en charge des malades dans des structures spécialisées, il assurera qu'«aucune contamination n'a été révélée parmi les proches de ces deux personnes atteintes».

En outre, pour tranquilliser les citoyens, M. Mesbah fera savoir que «le comité d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conclu le 14 février dernier qu'il n'y avait pas de signes probants de transmission interhumaine soutenue, c'est-à-dire que la propagation demeure faible». Aussi, ajoutera-t-il, «ces éléments nous conduisent à rester vigilants» d'où la mise en place par l'Algérie d'un dispositif d'alerte et de surveillance, rassurant la population pour éviter toute panique inutile. Aussi, il expliquera que le dispositif d'alerte et de surveillance mis en place contre le coronavirus consiste en la mise en alerte de l'ensemble des structures de santé implantées sur le territoire national, y compris les postes sanitaires aux frontières, ainsi que le laboratoire de référence national de coronavirus, l'unique sur le continent africain. Le dispositif, mis en place depuis fin 2012, consiste d'abord à prépositionner le stock de sécurité en moyens de protection (masques, lunettes de protection, surblouses...) dans toutes les structures de santé du pays. A cette disposition, poursuivra-t-il, il a été décidé «de dédier dans chaque hôpital un service pour l'isolement des personnes atteintes au cas où des cas venaient à apparaître». Ensuite, la mobilisation de toutes les équipes de santé pour la détection de tout cas revenant d'Arabie saoudite essentiellement et des pays du Moyen-Orient d'une manière générale, et qui présenterait dans les dix jours qui suivent son retour de la fièvre, de la toux voire une gêne respiratoire, d'être hospitalisé en isolement, prélevé et traité, soulignant à ce propos l'inexistence de traitement spécifique pour le



coronavirus. A noter, dans ce contexte, que le coronavirus est une maladie apparue en février 2012, due à une souche nouvelle d'une famille de coronavirus. Depuis, il y a eu 532 cas dans le monde.

Face à la menace, renforcement de l'équipe médicale pour le Hadj

Par ailleurs, interrogé sur le contrôle des pèlerins, le directeur de la prévention au ministère de la Santé, affirmant que «tous les pèlerins à leur retour sont systématiquement contrôlés», fera savoir qu'outre une forte action de sensibilisation individuelle menée en direction des pèlerins, aussi bien ceux devant accomplir le rite de la Omra que ceux prochainement

devant accomplir le Hadj, sont contrôlés avant avec la collaboration de l'Office national de la Omra et du Hadj. «Chacun aura sa fiche d'information pour lui permettre de connaître l'ensemble des mesures d'hygiène qu'il devra respecter pour éviter de contracter une infection au coronavirus», a-t-il assuré. Dans cette fiche, il est recommandé à tout pèlerin de respecter les règles d'hygiène respiratoire par l'utilisation de mouchoirs en papier à usage unique en cas de toux et d'éternuement et de consulter rapidement un médecin devant toute fièvre avec signes respiratoires (toux, gêne respiratoire). Annonçant, dans ce contexte, que compte tenu de la menace, le renforcement en moyens et en personnel les équipes médicales accompagnant les pèlerins.

Forte campagne de sensibilisation en direction des supporters des Verts au Brésil

S'agissant des mesures sanitaires à dispenser aux supporters devant se rendre au Brésil pour la Coupe du monde, le D' Mesbah indiquera que la seule mesure obligatoire instituée et qui obéit au règlement sanitaire international est celle de la vaccination obligatoire contre la fièvre jaune, à laquelle s'ajoutent d'autres mesures de protection inhérentes au voyage, celles concernant l'alimentation, à l'hygiène ainsi qu'à un certain nombre de comportements. Le processus de vaccination a commencé le 27 avril dernier dans les vingt-huit centres de vaccination internationaux mis en place

à travers le pays, et ce, pour éviter aux supporters des Fennecs le scénario de leur déplacement au Burkina Faso en octobre dernier pour un match de barrage qualificatif pour la Coupe du monde, d'où ils sont revenus avec la malaria ou le paludisme. D'autre part, le D' Mesbah indiquera que des supports ainsi que des dépliants illustrés de sensibilisation et d'information écrits en langues arabe et française seront remis aux supporters pour une meilleure et plus efficace prévention, invitant ces derniers «à l'abstinence ou au port des préservatifs pour se prémunir du sida», ceci non sans souligner qu'un encadrement sanitaire devra accompagner les milliers de supporters des Verts au Brésil.

L. N. B.

Secteur des transports

Développement du réseau ferroviaire, «une des priorités»

L'attention de l'Etat dans ses efforts pour développer le secteur des transports sera portée sur le développement du réseau ferroviaire durant les cinq prochaines années, a indiqué dimanche à Alger le ministre des Transports, Amar Ghoul. «Les priorités du gouvernement sont la modernisation du secteur et sa réorientation à travers le développement des chemins de fer», a-t-il déclaré à la presse en marge de la présentation à l'Assemblée populaire nationale (APN) du plan d'action du gouvernement par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La feuille de route du gouvernement pour le prochain quinquennat (2015-2019) dans le secteur des transports, a-t-il poursuivi, est fondée sur «la continuité» des efforts consentis et la valorisation des réalisations achevées mais surtout l'extension du réseau ferroviaire aux autres régions du pays. «Nous allons continuer la réalisation de ce qui se fait actuellement au niveau du nord du pays et nous allons donner un effort supplémentaire et important pour la modernisation et la réalisation de nouvelles lignes modernes et électrifiées dans les régions des Hauts-Plateaux et le Sud du pays», a-t-il encore pré-

cisé. Selon M. Ghoul, l'objectif de cette action, est de «créer un maillage et une harmonie avec un transport intermodal: ports, aéroports vers toutes les régions du pays, notamment où sont implantées les zones d'activités afin de booster le développement économique du pays». En outre, le gouvernement prévoit, selon son nouveau plan d'action, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, tramway et télécabine. Les autorités entendent également poursuivre l'extension du réseau routier par la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux, l'achèvement des travaux des pénétrantes autoroutières, le lancement de sept autres liaisons sur un linéaire de 663 km et le désenclavement des territoires par 2 000 km de liaisons neuves dans le Sud et les Hauts-Plateaux», a précisé M. Sellal lors de son intervention. Dans le domaine maritime, il est prévu la réception du terminal de transbordement de Djen Djen, le lancement de

quatre nouvelles gares maritimes, la réalisation de ports en eau profondes et le renforcement du pavillon national par l'acquisition de navires pour le transport de personnes et de marchandises. Concernant l'aviation civile, il est notamment attendu durant le prochain quinquennat la réception de seize nouveaux aéronefs. Par ailleurs, le ministre des Transports a affirmé que le lancement des premières opérations de transport maritime urbain sur la baie d'Alger interviendra «au courant du mois de juin», précisant que «les prix seront à la portée des citoyens». Dans ce cadre, M. Ghoul a indiqué qu'une deuxième phase du projet concernera l'extension de cette ligne vers deux autres wilayas, à savoir Tipasa et Boumerdès avant que l'opération ne soit généralisée vers les 14 autres wilayas du littoral. Sur un autre chapitre, M. Ghoul a fait savoir que «des réductions et des plans spéciaux pour les transports aérien et maritime sont prévus pour le mois de ramadhan», soulignant que «de nouvelles lignes aériennes seront lancées à partir de plusieurs wilayas vers des destinations nationales et internationales».

Salah B./APS

Industrie pharmaceutique

L'Algérie et les Etats-Unis signeront un mémorandum d'entente

■ L'Algérie et les Etats-Unis vont signer en juin un mémorandum d'entente dans le domaine de la production pharmaceutique visant essentiellement à faire de l'Algérie un pôle biotechnologique régional dans ce domaine, a annoncé samedi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



Phs./DR

ments dans le domaine de la pharmacie

Le développement du partenariat dans le domaine de l'industrie du médicament et l'investissement en Algérie pour produire des dispositifs médicaux ont été au centre des entretiens entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et un groupe d'opérateurs américains activant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique dimanche le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre organisée samedi soir au siège du ministère de la Santé, M. Boudiaf a mis en exergue l'«énorme potentiel» que représente le marché algérien qui a «non seulement de fortes capacités d'absorption mais recèle aussi un gisement de compétences universitaires et de main-d'œuvre qualifiée en sus de sa situation géographique stratégique proche des marchés européen et africain».

Dans ce cadre, les opérateurs américains ont informé le ministre de la Santé que leur présence en Algérie procède de leur volonté de s'implanter «durablement» dans un marché porteur au regard de «l'accès universel aux soins dont jouit la population algérienne». A ce titre, la délégation américaine a rappelé qu'un grand laboratoire pharmaceutique américain spécialisé dans les médicaments génériques s'appête à entamer la production en Algérie d'une large gamme de son portefeuille.

Une autre grande firme américaine a annoncé, quant à elle, sa décision d'investir en Algérie pour fabriquer localement toute sa gamme de dispositifs médicaux dans l'objectif de couvrir les besoins du marché algérien et ceux des autres marchés de la région. **R. F./APS**

Par Ryad F.

«**C'**est un grand projet qui est en train de prendre forme entre le gouvernement algérien et le groupe pharmaceutique américain Pharma qui devrait permettre de faire de l'Algérie un pôle de la production pharmaceutique par excellence pour la région de l'Afrique et du Moyen-Orient», a indiqué M. Boudiaf.

Le ministre s'exprimait lors d'une conférence destinée aux exposants opérant dans le secteur de la santé, organisée par le pavillon américain en marge de la 47^e Foire internationale d'Alger (FIA).

Pour finaliser ce partenariat, une délégation algérienne représentant le ministère de la Santé et les différents opérateurs se rendra à partir du 21 juin prochain à San Diego (Etats-Unis) à

l'occasion de la Foire internationale de la biotechnologie.

Le ministre a fait savoir, à cette occasion, que Pharma active déjà en Algérie à travers d'autres partenariats avec les laboratoires privés et un projet de partenariat avec le groupe Sidal.

M. Boudiaf a par ailleurs appelé les opérateurs algériens et américains à profiter de cette foire qui a choisi les Etats-Unis comme invité d'honneur, pour mieux se connaître et concrétiser ensemble les partenariats envisagés en Algérie. «On veut que le système de santé algérien soit moderne pour répondre aux besoins des 38 millions d'habitants», a dit le ministre, ajoutant que l'Algérie mise sur l'expérience américaine dans ce domaine pour atteindre cet objectif.

Il a également invité les entreprises américaines activant dans l'industrie du médicament à investir davantage en Algérie qui

a tracé notamment un «très grand» programme pour le traitement des cancéreux.

«Nous comptons sur nos partenaires américains pour réaliser ce programme, notamment en ce qui concerne les équipements», a-t-il insisté. Dans son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouna, a indiqué que la signature de ce mémorandum d'entente, prévue initialement durant la FIA, a été reportée afin de permettre aux deux côtés d'élaborer un programme plus détaillé de ce projet.

Ce projet, devrait permettre à l'Algérie, à l'horizon 2020-2040, de devenir un pôle biotechnologique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (MENA), comme celui de Singapour pour l'Asie, Dublin (Europe) ou encore Boston (Etats-Unis).

Vers des investissements

Investissement en Algérie

Des hommes d'affaires étrangers saluent l'évolution

Les participants au colloque international sur l'investissement, le commerce et le transfert technologique, ont salué, samedi à Alger, à l'issue des travaux l'évolution de la législation algérienne sur l'investissement dans le but de limiter la dépendance aux hydrocarbures et instaurer les fondements d'une économie productive et diversifiée.

Les intervenants ont souligné la nécessité d'établir une coopération solide entre les entreprises algériennes et leurs homologues étrangers pour permettre le transfert de la technologie en Algérie et créer un climat d'investissement prometteur.

Les participants ont mis l'accent sur l'importance d'améliorer le climat des affaires et

la performance des entreprises maghrébines à travers la promotion de l'investissement et du partenariat.

Ils ont également évoqué les obstacles qui entravent le flux de capitaux étrangers ainsi que les moyens susceptibles de développer le commerce régional et intermaghrébin, d'une part, et entre les pays du Sahel et l'Afrique du Nord, d'autre part.

Le commerce intermaghrébin ne dépasse pas les 3% contre 70% dans les pays de l'UE, ont-ils déploré.

Les participants ont mis l'accent sur le rôle de l'Agence nationale du développement de l'investissement dans la réalisation de projets de partenariat entre l'Algérie et des pays

étrangers. Ils ont également examiné les opportunités d'investissement et le soutien de la Banque islamique de développement (BID) en matière d'investissement, la réforme du système bancaire et financier des pays maghrébins, ainsi que les entraves à la mise en place d'un système financier maghrébin commun.

Plus de 180 hommes d'affaires étrangers représentant la Russie, la Turquie, la Tunisie, la Libye, le Maroc, la France, l'Italie, l'Irak et l'Egypte ont pris part à ce colloque, outre des organisations de Malaisie, d'Indonésie, de Suisse, du Portugal, des Emirats arabes unis, du Qatar, du Bahreïn et de l'Arabie saoudite.

Farid H.

Centres anti-cancer Sonatrach signe un accord avec l'américain Varian

UN ACCORD d'entente entre le groupe Sonatrach et l'entreprise américaine «Varian medical system» a été signé dimanche à Alger pour équiper les deux centres anti-cancer que compte réaliser ce groupe pétrolier à Alger et à Hassi Messaoud. Cet accord a été signé par les représentants des deux sociétés en marge de la 47^e Foire internationale d'Alger (FIA), en présence du secrétaire d'Etat américain à l'Energie, Ernest Moniz, et des responsables du ministère du Commerce et de l'Energie. L'objet principal de cet accord d'entente est l'entame de discussions et de négociations entre Sonatrach et la société américaine privée pour la fourniture des équipements, notamment les machines de radiothérapie, a indiqué Fathi Arabi, directeur des relations institutionnelles et internationales à la société nationale des hydrocarbures, Sonatrach. Le groupe pétrolier algérien compte réaliser deux centres de lutte anti-cancer au profit de ses employés, l'un à Alger et l'autre à Hassi Messaoud. «Pour Sonatrach en tant que société citoyenne, il s'agit principalement de contribuer à l'effort du renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre le cancer», a souligné M. Arabi. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henry Ensher, cet accord illustre la volonté de l'Algérie et les Etats-Unis de diversifier leurs partenariats, notamment entre les entreprises privées algériennes et américaines. De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smail Chikhouna, a indiqué que l'accord signé avec cette société, leader mondial dans la fabrication des machines de radiothérapie, rentrait dans le cadre du programme du ministère de la Santé pour lutter contre le cancer. «Sonatrach s'est portée volontaire dans ce projet dans le but d'aider le gouvernement algérien dans ce domaine, car ses deux centres prendront en charge ses employés et seront accessibles à tous les patients atteints de cancer», a-t-il fait savoir. La société américaine Varian, spécialisée dans la fabrication d'équipements de radiothérapie, avait ouvert récemment un bureau à Alger dans le but de couvrir toute la région de l'Afrique du Nord, rappelle-t-on. Début 2014, un autre accord de partenariat stratégique a été signé entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'entreprise «Varian medical system» dans le domaine de la radiothérapie. L'accord portait sur l'acquisition d'accélérateurs linéaires. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain à l'Energie, Ernest Moniz, a visité le pavillon de son pays, invité d'honneur de la 47^e FIA, qui participe avec près de 80 entreprises. Le responsable américain s'est entretenu, auparavant, avec le ministre du Commerce, Amara Benyounés. Les discussions ont porté notamment sur les moyens de renforcer et de développer les relations de partenariat entre les deux pays.

Kamel N.

Système de santé La loi de 1985 sera révisée d'ici à la fin de l'année

UNE NOUVELLE loi sur la santé, qui va se substituer à celle de 1985, sera prête d'ici à la fin de l'année afin de réformer et moderniser le système de santé en Algérie et répondre aux attentes des citoyens, a annoncé samedi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Actuellement, le secteur de la santé en Algérie est en pleine métamorphose.

Au plus tard, d'ici à la fin de l'année toute la loi sur la santé va être modifiée pour répondre à beaucoup de critères nationaux et internationaux», a-t-il déclaré lors d'une conférence dédiée au secteur de la santé en marge de la 47e Foire internationale d'Alger (FIA).

Selon le ministre, les assises nationales sur la santé, prévues les 16 et 17 juin prochains, devront permettre de récolter les avis et les recommandations des professionnels du secteur afin de réviser cette loi et de régler le dysfonctionnement que connaît ce secteur, notamment sur les plans de l'organisation et de la gestion.

«Cette loi ne va pas être dictée mais ce sont les professionnels eux-mêmes qui vont définir les modifications et les révisions nécessaires pour réorganiser et moderniser tout le système de santé», a-t-il affirmé.

Six pays étrangers, qui ont réalisé de grandes réformes dans ce domaine, ont été invités à assister à ces rencontres et présenter leurs expériences en la matière, a fait savoir M. Boudiaf.

Lors des assises régionales, tenues dernièrement, les différents acteurs du secteur avaient déjà souligné la nécessité d'élaborer une nouvelle loi sur la santé, adaptée aux mutations que connaît la société.

Quelque 2 700 participants, à savoir des enseignants hospitalo-universitaires, des directeurs d'établissements hospitaliers, des représentants du secteur pharmaceutique et du mouvement associatif avaient pris part à ces assises.

Hilal S.

Ph. /D. R.



Nouria Zerhouni,
ministre du Tourisme

Par Kenza N.

Le coup d'envoi de la saison estivale 2014 a été donné officiellement par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M^{me} Nouria Yamina Zerhouni, samedi à la plage centrale de Ténès (53 km au nord de Chlef).

La ministre, qui était accompagnée par les autorités de la wilaya et des cadres des secteurs de la culture et des sports, a suivi sur les lieux un défilé des écoles de football de la wilaya des moins de 12 ans, organisé dans le cadre d'un tournoi, prévu sous forme d'une mini-coupe du monde réunissant 32 équipes locales de football et celles d'associations culturelles et sportives, retenues pour animer la saison estivale.

Elle a visité également, sur les lieux, une exposition des produits de l'artisanat avant de se rendre à la plage de Oued El Melh (20 km à l'ouest de Ténès) où elle a pris connaissance du programme de développement du secteur du tourisme.

La ministre qui s'est félicitée

des efforts entrepris par la wilaya en matière de développement du secteur du tourisme, a insisté, néanmoins, sur la nécessité d'accompagner

les investisseurs privés en leur facilitant l'obtention du permis de construire, de procéder à l'aménagement des zones d'extension touristique et d'adapter

les projets d'investissement aux spécificités de la région.

Dans ce contexte, elle a instruit les responsables du secteur à aménager les sites d'extension touristiques en procédant à leur viabilisation et en les dotant des différents réseaux de servitude afin de permettre aux investisseurs de lancer leurs projets dans de bonnes conditions.

Trois ZET, en l'occurrence celles de Mainis, Ain Hamadi et Oued Thighaza, situées sur le littoral ouest de Chlef, sont prêtes à accueillir les investisseurs, selon les indications fournies à M^{me} Zerhouni, qui a également procédé à l'inauguration d'une maison de l'artisanat à Chettia et à la visite d'un chantier de réalisation de 50 bungalows à Oued El Melh dans la commune de Sidi Abderrahmane.

Il est à noter que 26 plages, dont 11 concédées, sont autorisées à la baignade pour cette saison estivale dans la wilaya de Chlef qui dispose d'un littoral de 129 km qui accueille plus de 3 millions d'estivants chaque saison.

K. N.

Bordj Bou Arreridj

Forte participation au concours de la pêche et des loisirs



Ph. /D. R.

Un total de 165 pêcheurs amateurs issus de différentes wilayas de pays participe au concours national de la

pêche et de loisirs, lancé samedi au barrage d'Ain Zada (Bordj Bou Arreridj), a-t-on constaté.

Initiée sous le slogan «Pour une culture de pêche de loisirs rationnelle», cette manifestation qui se tient pour la première fois dans la wilaya des Bibans, a été organisée par l'association des pêcheurs amateurs de Bordj Bou Arreridj, avec la collaboration des directions de la jeunesse et des sports (DJS) et de la pêche et des ressources halieutiques.

L'opération vise à faire connaître ce genre de pêche, à inciter à la préservation de l'environnement et à la sauvegarde du patrimoine halieutique, a

précisé Redha Nebache, président de l'association organisatrice. «C'est une opportunité pour créer un espace d'échanges et de convivialité entre pêcheurs du pays», a-t-il ajouté, se félicitant de l'accueil favorable réservé à cette manifestation.

Des expositions sur les différents types de poissons vivant dans le barrage d'Ain Zada et sur le potentiel touristique de la région, ainsi qu'une visite de cet ouvrage hydraulique en faveur des enfants orphelins, figurent également au programme de cette manifestation.

Lotfi C.

El Tarf

Un bébé lama égaye le parc animalier de Brabtia

Un bébé lama, mâle, est venu au monde, égayant depuis quelques jours le parc animalier de Brabtia, près d'El Kala (El Tarf), qui compte près de 160 animaux sauvages et domestiques.

La gestation de ce camélidé domestique d'origine sud-américaine a duré 11 mois, ont indiqué

les responsables du parc, soulignant que le lamateau se porte «comme un charme» tout comme sa maman, entièrement remise après une mise bas assez éprouvante.

Depuis sa naissance, le bébé lama est au centre d'une attention particulière de la part des animaliers qui se déploient du

mieux qu'ils peuvent pour donner tout le «confort» nécessaire à la maman et son petit, ce dernier étant devenu la principale curiosité des nombreux visiteurs du parc. Il s'agit, en une année, de la quatrième naissance dans cet espace animalier d'une quarantaine d'hectares.

R. S./APS

Intérêt croissant aux Etats-Unis pour l'histoire du Maghreb

■ L'histoire du Maghreb suscite un intérêt croissant chez les chercheurs américains, a indiqué samedi à Oran, le président de l'Institut américain d'études maghrébines (American Institute for Maghrib Studies, AIMS), John Entelis.

Par Faten D.

«L'histoire du Maghreb constitue l'un des sujets les plus abordés par les chercheurs américains», a indiqué M. Entelis qui participe à la 3^e édition du colloque international «Carrefours sahariens», ouvert au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc). Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de cette rencontre, ce responsable a précisé, à ce titre, que «l'histoire de la période coloniale et post-indépendance figure parmi les axes majeurs des études menées par les universitaires aux USA». «En plus de l'histoire et de la politique, il y a aussi d'autres disciplines qui intéressent les chercheurs américains, à savoir l'économie, la culture et l'anthropologie au Maghreb», a fait savoir le président de l'AIMS, également professeur à l'Université de New York. Plus de 250 chercheurs issus de différentes universités des USA sont membres de l'AIMS dont le siège principal est basé dans l'Arizona avec trois antennes de représentation implantées à Oran pour l'Algérie, à Tanger (Maroc) et à Tunis (Tunisie). Partenaire du Crasc dans l'organisation du colloque sur les Carrefours sahariens, l'AIMS a été créé en 1985 avec pour vocation de «répondre aux besoins des chercheurs américains intéressés par l'Afrique du Nord», a rappelé M. Entelis lors de la cérémonie d'ouverture. «La contribution de l'AIMS se propose aussi d'apporter une nouvelle orientation aux recherches sur le Maghreb qui étaient jusqu'alors dominées par la vision française pour des raisons historiques», a-t-il expliqué. La première journée de cette manifestation scientifique a permis aux communicants algériens et étrangers de mettre



Ph./D.R.

en lumière la richesse du patrimoine et l'importance des échanges culturels dans les contrées sahariennes. «Le désert algérien est riche en coutumes et

traditions qui donnent une culture populaire dans cette région tout en peignant la communication avec d'autres régions limitrophes», a souligné le conféren-

cier Achour Sergma, de l'Université de Ghardaïa, également partenaire de cette édition. M^{me} Cherifa Chebbah, de l'Université de Constantine 1,

s'est intéressée quant à elle, à une description faite par l'écrivain et chercheur algérien Mouloud Maameri (1917-1989) autour de l'Ahellil, poésie chantée qu'il immortalisa dans sa fiction romanesque (*La Traversée*). Le chercheur marocain Aamari Lahoucine s'est penché, de son côté, sur «l'échange d'idées et les valeurs spirituelles entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne», tandis que le Sénégalais Doha Chérif Ba a abordé «l'évolution des techniques de transport et de renseignement militaires dans le Sahara à l'ère coloniale». Plus de 40 conférenciers participent à ce colloque qui se poursuit jusqu'à lundi prochain avec d'autres conférences axées sur divers sujets, dont les «Centres d'enseignement et du savoir» et les «Technologies, gestion de l'eau et agriculture des oasis».

F. D./APS

Ouverture du 3^e colloque international

«Carrefours sahariens» thème d'une rencontre

La 3^e édition du colloque scientifique international «Carrefours sahariens», a débuté samedi à Oran avec la participation de plus de quarante conférenciers algériens et étrangers. «Carrefours sahariens : vues des rives du Sahara», est le thème générique de cette rencontre qui se tient trois jours durant au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), à Oran. «Le colloque a pour objectif de favoriser les échanges entre chercheurs spécialisés dans différents domaines autour du Sahara, notamment aux plans sociologique, culturel, historique et économique», ont indiqué les organisateurs lors de la cérémonie d'ouverture. «L'intérêt de cette rencontre réside dans le fait qu'elle rejoint les thématiques développées par le Crasc, dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR)», a souligné le directeur de cet établissement scientifique, Djillali Hadj Smaha. «La consolidation de la formation des jeunes doctorants figure également parmi les buts ciblés à tra-

vers cette édition», a fait valoir le même responsable, en annonçant la publication prochainement des études réalisées par le Centre au titre des PNR en vue de leur présentation au Salon international du livre à Alger. La cérémonie inaugurale s'est tenue en présence des représentants de différents établissements partenaires, à l'instar du président de l'Institut américain d'études maghrébines (AIMS), John Entelis qui a indiqué que son organisme a été créé en 1985 avec pour vocation de répondre aux besoins des chercheurs américains intéressés par l'Afrique du Nord. «La contribution de l'AIMS se propose aussi d'apporter une nouvelle orientation aux recherches sur le Maghreb qui étaient jusqu'alors dominées par la vision française pour des raisons historiques», a observé M. Entelis. De son côté, la directrice de l'Association de recherche sur l'Afrique de l'Ouest (WARA, Université de Boston, USA), M^{me} Jennifer Yanco a mis l'accent sur ce colloque qui illustre «la qualité de la coopération

scientifique algéro-américaine». «Le partenariat universitaire entre nos deux pays est basé sur une mission commune de promouvoir la recherche, la formation, les programmes de bourses et l'élargissement des connaissances», a-t-elle affirmé. Pour sa part, le doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Ghardaïa, Mohamed Tahar Halilat, a mis en exergue la situation stratégique du Sahara, en soulignant que cette région «a abrité plusieurs stations commerciales tout au long de l'histoire». Cette nouvelle édition du colloque «Carrefours sahariens» fait suite à deux rencontres similaires tenues à Tanger (Maroc) en 2009 et à Niamey (Niger) en 2011. Les conférenciers aborderont plusieurs sujets tels «Routes, circuits et réseaux d'information», «Art, musique et modes», «Cultures, rites et traditions», «Centres d'enseignement et du savoir», «Technologies, gestion de l'eau et agriculture des oasis».

Said F.

Le 75^e anniversaire célébré à Oran

Commémoration de l'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie

Un groupe de 94 touristes espagnols a été accueilli, vendredi au port d'Oran, pour un séjour entrant dans le cadre de la commémoration du 75^e anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie. Plusieurs activités culturelles sont inscrites au menu du programme de cette célébration qui se tient jusqu'à dimanche prochain dans différentes villes de la région ouest du pays, ont précisé les organisateurs lors d'une conférence de presse. La ville d'Oran a accueilli, en mars 1939, le dernier bateau de réfugiés espagnols, le «Stanbrook» qui avait à son bord plus de 2 000 passagers. «Dans la nuit du 28 au 29 mars 1939, le vieux cargo «Stanbrook» évacua en Algérie sous occupation colo-

niale, les derniers républicains espagnols qui avaient embarqué pour fuir la guerre civile», a indiqué la coordinatrice du comité d'accueil, Natalia Mellado Coves. M^{me} Coves a également évoqué les conditions inhumaines infligées par l'administration coloniale française aux exilés espagnols qui furent internés dans des camps insalubres plusieurs mois durant. De son côté, le secrétaire de la commission espagnole «Stanbrook», Pacual Moreno Torregosa a mis l'accent sur «la solidarité exemplaire manifestée par le peuple algérien à l'époque». Il a rappelé dans ce contexte que «la population algérienne s'était mobilisée dès l'arrivée des Espagnols, leur apportant vivres, eau et couvertures,

alors que l'administration coloniale avait interdit le débarquement des réfugiés pendant plus d'un mois». La conférence de presse a été présidée par la directrice de la culture de la wilaya d'Oran qui a suggéré de mettre à profit la présence des hôtes espagnols pour l'élaboration d'un recueil de témoignages et d'un film documentaire autour de cette page de l'histoire en partage entre les deux pays. Une femme qui fut à bord du «Stanbrook», alors qu'elle était encore nourrisson à l'époque, figure parmi le groupe de touristes espagnols qui comptent tous au moins un ascendant débarqué de ce navire à Oran. Les présidents des associations locales «Santé Sidi El-Houari» et «Bel-Horizon», dédiées à la valo-

risation du patrimoine, ont eux aussi mis en relief l'intérêt de cette commémoration au plan des échanges culturels. Ces associations constituent les partenaires majeurs des manifestations prévues dans ce cadre, dont des concerts de musique à Oran, des visites d'anciens camps d'internement et des cérémonies de recueillement sur les tombes des réfugiés espagnols à Relizane et à Mostaganem. L'inauguration d'un monolithe à la mémoire du «Stanbrook» et une visite du Fort historique de Santa-Cruz sont également inscrites au programme de ce séjour commémoratif. L'arrivée des réfugiés espagnols en Algérie avait fait l'objet d'une conférence animée le 3 mai der-

nier à l'Institut culturel Cervantès par l'historienne Eliane Ortega Bernabeu qui a affirmé avoir recensé une cinquantaine de camps d'internement en Algérie, dont cinq à Oran, où les exilés espagnols furent confinés par l'administration coloniale française. «Les républicains espagnols furent traités comme des prisonniers de guerre, alors que c'étaient des civils, hommes, femmes et enfants fuyant la guerre civile en Espagne», avait-elle observé, tout en rappelant qu'un sort encore plus douloureux fut réservé aux populations algériennes forcées au déplacement massif dans nombre de ces mêmes camps de concentration.

APS

Boumerdès

Campagne de nettoyage des plages et des quartiers

■ L'opération, lancée sous le signe «Non à l'invasion des ordures», est inscrite au titre des préparatifs de la saison estivale 2014 et de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement.

Par Said F. /APS

Plus de 700 bénévoles des associations de quartiers et des jeunes de la commune de Boumerdès sont mobilisés, depuis samedi, en coordination avec les services de la commune. L'opération, lancée sous le signe «Non à l'invasion des ordures», est inscrite au titre des préparatifs de la saison estivale 2014 et de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, a indiqué le président de l'APC, Ait Si Larbi Sid Ali,

signalant l'entame, depuis près d'un mois, d'une série de campagnes similaires à travers les quartiers, jardins et plages de cette collectivité.

Tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la réussite de cette campagne, qui se poursuivra durant les semaines à venir, ont été réunis par la commune, dont le matériel de collecte d'ordures (des sacs en plastique), a-t-il assuré.

Enlèvement des différents débris jonchant les plages et quartiers, ainsi que les mau-



vaises herbes défigurant les jardins et espaces verts, représentent l'essentiel de la besogne des bénévoles, qui participeront

également à l'aménagement des accès vers les plages et des parkings de véhicules, ainsi qu'à l'organisation d'aires de repos et de jeux pour les familles et les enfants.

Les bénévoles sont aussi appelés, tout au long de cette campagne, à sensibiliser les citoyens, les enfants et leurs familles notamment, sur l'intérêt de leur contribution à la préservation de leur milieu et environnement, en adoptant un comportement citoyen et responsable, consistant en le rejet des ordures dans les lieux qui leur sont réservés.

S. F. /APS

Tizi-Ouzou

Opération couffin du ramadhan

Un total de 24 312 familles nécessiteuses de la wilaya de Tizi-Ouzou sont concernées, cette année, par l'opération du couffin du ramadhan, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Selon le chef du service solidarité à la DASS, Deriche Hocine, l'opération sera financée à raison de 119 millions de DA par les collectivités locales, auxquels s'ajoute-

ront 70 millions de DA de la wilaya, 19 millions de DA de la direction de l'action sociale et 8 millions de DA de la part de l'entreprise Sonatrach. La DAS a également dégagé un montant de 3 millions de DA, pour l'acquisition de 35 000 couffins alimentaires au profit de familles nécessiteuses, en plus de sa contribution au financement des dépenses de certains restaurants de la Rahma, prévus à l'ouverture durant ce mois sacré du ramad-

han. A ce jour 30 restaurants de la Rahma, dont la gestion est confiée aux organismes humanitaires et autres associations caritatives de la wilaya, ont confirmé leur ouverture pour ce ramadhan, contre 36 restaurants ouverts durant le ramadhan 2013. Ces restaurants assureront une offre globale de 130 000 repas chauds/ jour, dont 80 000 destinés à être emportés à domicile par les familles, est-il signalé.

Constantine

Le concours d'architecture obligatoire

Les contrats d'étude de projets, quelle qu'en soit l'importance, seront désormais attribués «sur la base de concours d'architecture», a indiqué samedi le wali de Constantine, Hocine Ouadah, au cours d'un conseil de wilaya consacré à l'évaluation de l'avancement des projets de développement local.

Cette mesure permettra à tous les intervenants de «s'intégrer dans le programme de développement tous azimuts engagé dans cette wilaya», a ajouté le chef de l'exécutif local devant les responsables concernés, à savoir notamment, les directeurs des équipements publics et du logement, à l'effet, a-t-il dit, d'organiser «impérativement» des concours d'architecture pour permettre à tous les bureaux d'études de «trouver leur place».

Estimant «inconcevable» d'octroyer les études de réalisations de plusieurs projets à un seul bureau d'études, M. Ouadah a fait part de son souhait de voir les projets locaux «équitablement partagés» entre les bureaux d'études spécialisés. Le recours

à la formule du gré à gré ou de la consultation restreinte sera «exceptionnelle» et concernera les projets revêtant le caractère de l'urgence, a souligné le wali, insistant sur l'importance de «donner la chance à tout le monde». Le même responsable

a par ailleurs appelé les parties chargées de la maîtrise d'ouvrage de se montrer «exigeants et intransigeants» devant toute négligence ou dépassement qui viendrait à être commis par les entreprises de réalisation. Nawel D.

Ouverture de marchés de proximité

VINGT-QUATRE marchés de proximité seront ouverts à Constantine «avant le mois de ramadhan prochain, soit au courant du mois de juin», a indiqué samedi le directeur des équipements publics, Leulmi Bentayeb.

Ces futurs marchés de proximité dont les travaux de réalisation sont «entièrement achevés, à l'exception de menus aménagements extérieurs» sont implantés «à travers toutes les communes de la wilaya», a souligné le même responsable, faisant part de l'impact de ces infrastructures commerciales dans l'organisation et la régulation des activités commerciales dans cette wilaya.

La wilaya de Constantine avait bénéficié, dans le cadre du programme national de résorption du commerce informel, de 35 marchés de proximité dont 28 sont en voie de livraison (24 en juin et 4 en juillet), tandis que 7 autres le seront «ultérieurement».

Le même responsable a précisé, à ce propos, que les chantiers des 7 marchés de proximité, «mis à l'arrêt en raison de défaillances de l'outil de réalisation et du manque d'assiettes foncières, seront «relancés en octobre 2014».

Rafik G.

Salon de l'emploi à Oran

Une quarantaine d'entreprises au rendez-vous

La dixième édition du Salon des talents et de l'emploi, ouverte samedi au centre des Conventions d'Oran Mohamed-Benahmed, regroupe une quarantaine d'entreprises algériennes et étrangères. Cette manifestation de deux jours enregistre la présence d'instances spécialisées en emploi, des entreprises économiques nationales et étrangères et des compagnies d'assurances proposant des offres d'emploi pour couvrir

leurs besoins en matière de ressources humaines. Ce Salon, qui prévoit d'attirer près de 6 000 visiteurs, constitue une occasion pour les entreprises, à la recherche de compétences, de trouver des postulants au travail talentueux à travers des rencontres directes, selon les organisateurs. Il permet aux candidats d'exposer leurs qualifications professionnelles et scientifiques et de s'enquérir des nouveautés du marché de l'em-

ploi, a indiqué M^{me} Amel Nedjari Seddiki de l'agence privée de consulting, de communication et de marketing, organisatrice de la manifestation. Par ailleurs, les visiteurs du Salon bénéficieront d'assises d'accompagnement et d'ateliers gratuits leur permettant de connaître les méthodes de rédaction de CV et d'organisation de leurs recherches d'emploi.

Fateh M.

Quargla Opération d'attribution de logements

AU MOINS 116 logements sociaux seront attribués à leurs bénéficiaires avant le mois de ramadhan dans la wilaya de Quargla dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a annoncé le chef de l'exécutif de la wilaya. L'opération vient ponctuer d'autres opérations d'attribution, depuis la fin de l'année dernière, de 5 000 logements sociaux à travers les différentes communes de Quargla, a indiqué le wali, Ali Bouguerra, qui a fait état aussi de l'attribution, depuis le début de l'année en cours, de 11 000 aides à l'habitat rural, et la délimitation de 16 500 lots de terrain à attribuer dans le cadre de l'autoconstruction à travers la wilaya. S.L.

BATNA Remise de clés aux attributaires

Les clés de 1 100 logements publics locatifs seront remises le «25 juin prochain» à leurs attributaires dans les communes de Batna et d'Oued Chaâba, a annoncé samedi le wali, Hocine Mazouz lors d'une visite d'inspection des projets d'aménagement en cours au nouveau pôle urbain Hamla-3, précisant que les déplacements vers ce pôle, appelé à accueillir près de 60 000 habitants, seront effectués «progressivement» après la résolution définitive du problème d'eau potable et le traitement de toutes les fuites dans le réseau. Sur le même site, M. Mazouz a indiqué que plus de 6 000 logements sur 12 000 prévus ont été réalisés à Hamla-3 qui, a-t-il noté, devra également accueillir 37 équipements publics et permettre à terme d'atténuer la pression sur la ville de Batna. D.N.



Musée juif de Bruxelles

Arrestation d'un suspect à Marseille

■ Un Français au «profil jihadiste» a été arrêté vendredi à Marseille, soupçonné d'être le tireur qui a abattu quatre personnes au Musée juif de Bruxelles le 24 mai, suscitant une grande émotion en Belgique et au-delà, ont annoncé hier les autorités françaises.

Par Ali O.

S aluant «l'arrestation du tireur présumé», François Hollande a souligné qu'il avait été interpellé «dès qu'il a mis le premier pied en France».

Le suspect présente un profil similaire à celui de Mohamed Merah, jeune délinquant radicalisé dans ses convictions islamistes qui avait séjourné en Afghanistan et au Pakistan avant de tuer trois parachutistes puis trois enfants et un enseignant juifs à Toulouse et Montauban en mars 2012.

Cet homme de 29 ans originaire de Roubaix (Nord), Mehdi Nemmouche, est suspecté, selon une source proche de l'enquête, d'avoir été en Syrie en 2013 auprès de groupes jihadistes avant de regagner l'Europe en mars 2014, date à laquelle il a été fiché pour ces raisons par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

Il a été placé en garde à vue vendredi à la mi-journée pour assassinat, tentative d'assassinat, détention et transport d'armes, en lien avec une entreprise terroriste, a précisé une source judiciaire. En cours au siège de la DGSI à Levallois (Hauts-de-Seine), sa garde à vue peut durer jusqu'à mardi, voire jusqu'à jeudi si les enquêteurs invoquent une menace terroriste imminente.

Le suspect, un délinquant déjà connu notamment pour des vols à main armée et qui se dit sans domicile fixe, a été arrêté à la gare routière Saint-Charles à Marseille par les douaniers lors d'un contrôle inopiné dans un autocar en provenance d'Amsterdam via Bruxelles. Selon des sources proches de l'enquête, il avait un fusil d'assaut kalachnikov et un revolver avec des munitions. «Des armes du type de celles utilisées le 24 mai à Bruxelles», a dit une de ces sources. «Beaucoup d'éléments concordent avec le tireur de Bruxelles», a ajouté une autre source proche du dossier. La presse belge avait rapporté que le tueur portait une caméra fixée à la bandoulière d'un de ses sacs. Or le suspect a été arrêté avec une caméra portative de type GoPro, à l'instar de Mohamed Merah qui avait ainsi filmé ses tueries. Parmi les vêtements du suspect, il y avait une casquette semblable à celle que portait le tireur de Bruxelles.

La section antiterroriste du par-



PH > D. R.

quet de Paris a confié l'enquête à la DGSI, à la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire et à la direction interrégionale de la PJ de Marseille. Le procureur fédéral belge devait donner une conférence de presse à Bruxelles sur «l'arrestation sur le possible auteur» de la tuerie hier à 15h00. Au même moment s'exprimera dans la capitale françai-

se le procureur de Paris.

Inédite dans l'histoire récente de la Belgique, la tuerie du Musée juif, qualifiée d'attaque antisémite par de nombreux responsables internationaux, a fait quatre morts, un couple d'Israéliens, une bénévole française et un employé belge.

Après cette fusillade, les autorités belges ont renforcé la sécurité

des synagogues, écoles et centres culturels juifs. Elles ont aussi lancé un appel à la population pour retrouver le tueur présenté comme un «homme déterminé» ayant agi «de sang froid». Elles ont diffusé des extraits de vidéosurveillance montrant un homme s'approcher du musée dans le centre historique de Bruxelles, y entrer et tirer à plusieurs reprises avec une Kalachnikov, le tout en moins de deux minutes.

Le «profil jihadiste» de Mehdi Nemmouche, tel que décrit par des sources proches du dossier, risque de relancer la polémique sur la surveillance des Français qui partent combattre en Syrie.

Selon une source proche du dossier, quelque 780 personnes vivant en France sont en route vers la Syrie, ont rallié ce pays en guerre ou en sont revenues. La Belgique estime à environ 200 ses ressortissants partis en Syrie pour combattre, souvent aux côtés des Français.

A.O.

Afghanistan

L'échange de prisonniers, un espoir pour le processus de paix

La libération du sergent Bowe Bergdahl, seul prisonnier américain en Afghanistan, en échange de celle de cinq détenus talibans

nourrissait hier l'espoir d'un nouveau départ pour le processus de paix dans ce pays en guerre depuis plus de 12 ans.

Le sergent Bergdahl avait été capturé par les talibans le 30 juin 2009 après sa disparition d'une base de la province de Paktika (sud-est). Sa libération, en échange des cinq talibans qui étaient détenus sur la base américaine de Guantanamo, a été annoncée samedi par le président américain Barack Obama.

«Cela montre que toutes les parties font preuve de bonne volonté pour construire un climat de confiance et lancer des pourparlers de paix dans un avenir proche», a déclaré à l'AFP Ismael Qasimyar, un haut responsable du Haut conseil pour la paix, une instance gouvernementale mise en place par le président afghan Hamid Karzaï pour convaincre les talibans d'ouvrir des négociations de paix.

«Nous sommes très optimistes sur le fait que la libération de ces hauts responsables talibans peut aider le processus de paix», s'est-il réjoui en assurant que les autorités afghanes avaient été «impliquées

depuis longtemps dans ce dossier».

La libération de ces cinq talibans, d'anciens cadres du régime fondamentaliste au pouvoir entre 1996 et 2001 toujours influents au sein des rebelles, était l'une des principales conditions posées de longue date par les talibans aux Américains pour ouvrir de véritables négociations de paix en Afghanistan et mettre fin à cet interminable conflit.

Des contacts établis ces dernières années entre les deux camps ont été rompus à plusieurs reprises par les insurgés islamistes devant le refus de Washington de libérer ces prisonniers, qui montrait selon les rebelles afghans que les Américains n'étaient «pas sérieux» dans leur volonté de négocier.

Des contacts souterrains se sont poursuivis cette dernière année, permettant finalement de conclure cet échange, a indiqué à l'AFP une source talibane, restée par ailleurs prudente sur l'éventuel impact de cette affaire sur les négociations de paix.

Signe du chemin qui reste à parcourir, le porte-parole des insur-

gés, Zabihullah Mujahid, a souligné hier que l'échange «n'avait pas été fait dans l'optique du processus de paix».

«Il s'agit seulement d'un échange de prisonniers de guerre, cela n'a rien de politique», a-t-il dit à l'AFP.

«Le fait que les États-Unis aient libéré les cinq principaux prisonniers réclamés par les talibans montre qu'il peut y avoir des négociations», a expliqué la première source talibane.

«Mais d'un côté, M. Obama vient juste d'annoncer qu'il pourrait y avoir des troupes américaines dans le pays jusqu'à la fin 2016. Aussi la guerre va-t-elle continuer et nous pourrions avoir un statu quo pendant un certain temps», a-t-il dit.

Barack Obama a promis mardi de maintenir 9 800 soldats en Afghanistan (contre 32 000 actuellement) après le retrait de la force de l'Otan prévu fin 2014, et en vue d'un retrait total fin 2016, à condition toutefois que le futur président afghan signe un Traité bilatéral de sécurité (BSA) avec Washington.



Points chauds

Dégradation

Par Fouzia Mahmoudi

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui qu'il y a dix ans l'UMP était le plus grand parti politique d'Europe. Puissant et organisé autour de Nicolas Sarkozy, le parti de droite semblait invincible. Mais doucement le parti a commencé à se déliter, premièrement en subissant ses premiers échecs électoraux, notamment les élections régionales de 2010 au cours desquelles l'UMP a été balayée par le PS, alors dans l'opposition. Par ailleurs, les nombreux scandales qui ont rapidement commencé à émailler le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy ont eux aussi eu raison de l'image de conquérant du grand mouvement de droite. Les militants comme les cadres du parti se sont mis à douter de la bonne gestion de l'équipe présidentielle qui enchaînait gaffe sur gaffe. Mais c'est bien évidemment la cinglante défaite du président-candidat Sarkozy en 2012 qui sonnera le début de la fin de ce parti soudainement décapité. Le renouvellement des membres se fait difficilement et les dettes du parti s'élevant à plus de 11 millions d'euros n'aident pas à préserver la confiance des sympathisants qui sont d'ailleurs appelés à éponger les factures de leur parti. Mais c'est bien la guerre interne à la fin de l'année 2012 qui finira de faire imploser l'UMP alors que les camps de François Fillon et de Jean-François Copé s'affrontent dans une guerre dont leur parti sera la grande victime. Ainsi, seuls 31% des Français jugent que l'UMP «a des dirigeants de qualité» et 26% qu'elle est «proche des préoccupations des Français». En effet, dans un sondage réalisé les 30 et 31 mai, après la crise qui a conduit à la démission de Jean-François Copé de la tête du mouvement, 52% des personnes interrogées sont «plutôt d'accord» avec le fait que le principal parti d'opposition «s'oppose suffisamment au gouvernement» (contre 47% «plutôt pas d'accord»). En revanche, elles ne sont que 31% à juger que l'UMP «a des dirigeants de qualité», contre 69% qui pensent le contraire. En août 2012, 41% des sondés répondaient par l'affirmative, un chiffre qui était ensuite déjà tombé à 33% en novembre de la même année, après la bataille Fillon-Copé pour la présidence du mouvement. Chez les seuls sympathisants UMP, 62% pensent encore que leur mouvement a des dirigeants de qualité, loin toutefois des chiffres de 2012 (86% en août, 76% en novembre). 70% des sondés estiment par ailleurs que l'UMP n'a pas de «projet pour la France» (29% jugent que si, 1% n'a pas d'avis). Même parmi les sympathisants de l'UMP, ils ne sont que 59% à penser que leur mouvement a un projet pour le pays, alors qu'ils étaient 86% en août 2012 et 89% en novembre de la même année. Enfin, seuls 26% des sondés pensent que le parti «est proche des préoccupations des Français» (73% sont d'un avis contraire, 1% ne sait pas). Un chiffre qui remonte à 58% pour les seuls sympathisants UMP, bien loin toutefois des 90% d'août 2012 (85% en novembre 2012). Une dégradation dont le FN pourrait bien profiter alors que depuis plusieurs mois Marine Le Pen essaie d'imposer son parti comme un mouvement de droite plutôt que d'extrême droite. Les militants et sympathisants déçus ont ainsi d'ores et déjà un parti de secours vers lequel se tourner, rendant les chances de voir le Front National s'imposer de plus en plus et notamment lors des prochaines présidentielles d'autant plus fortes.

F.M.

Israël

Netanyahu appelle à ne pas reconnaître le futur gouvernement palestinien

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a exhorté hier la communauté internationale à ne pas «se précipiter» pour reconnaître le prochain gouvernement de réconciliation palestinien, soutenu par le mouvement islamiste Hamas, qui doit prêter serment aujourd'hui.

«J'appelle tous les éléments responsables de la communauté internationale à ne pas se précipiter pour reconnaître un gouvernement palestinien dont le Hamas est membre à part entière et qui s'appuie sur le Hamas», a affirmé M. Netanyahu en Conseil des ministres.

«Le Hamas est une organisation terroriste qui appelle à la destruction de l'État d'Israël», a ajouté le Premier ministre dont les propos ont été retransmis par la radio mili-

taire. Selon M. Netanyahu, la formation de ce gouvernement «ne va pas renforcer la paix, cela va renforcer le terrorisme». Selon la radio publique, Israël a refusé d'autoriser trois futurs ministres à se rendre de la bande de Gaza, dirigée par le Hamas, pour participer aujourd'hui à Ramallah (Cisjordanie) à la prestation de serment du nouveau gouvernement devant le président Mahmoud Abbas. Interrogés par l'AFP, le ministère de la Défense et le bureau de M. Netanyahu ont refusé de démentir ou de confirmer cette information.

Après plusieurs reports, M. Abbas a affirmé samedi que le futur gouvernement de «consensus national», qui doit être composé de personnalités indépendantes et de technocrates, serait

présenté aujourd'hui. «Les ministres ne seront pas membres du Fatah ni du Hamas», les deux frères ennemis du mouvement national palestinien, a assuré M. Abbas. Ce gouvernement de transition et sans mandat politique sera chargé d'organiser des élections dans un délai de six mois. Il sera conduit par le Premier ministre sortant Rami Hamdallah. L'OLP, dominée par le Fatah, et le Hamas ont signé le 23 avril un nouvel accord de réconciliation pour mettre fin à la division politique depuis 2007 entre la Cisjordanie, dont l'Autorité palestinienne administre les zones autonomes, et la bande de Gaza dirigée par le Hamas est sous blocus israélien.



Festival d'Alger du cinéma maghrébin

38 films en lice pour l'«Amayas d'or»

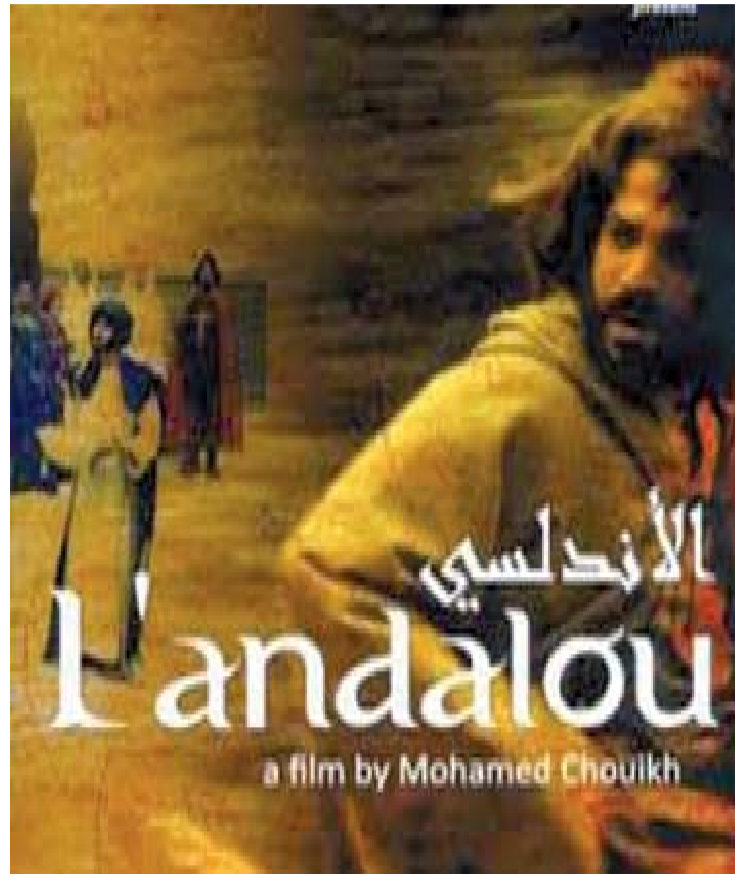
■ Les cinéphiles seront gâtés durant huit jours avec la projection de 38 films. C'est dans le cadre du festival d'Alger du cinéma maghrébin que la Cinémathèque d'Alger verra la projection de ce grand nombre de films. Ce rendez-vous cinématographique verra la projection de 11 longs métrages, 17 courts-métrages et 10 documentaires. L'Algérie et le Maroc seront chacun représentés par 11 films, la Tunisie quant à elle sera présente avec 12 films, la Libye n'a que 2 films en course tout comme la Mauritanie. Cette édition sera marquée par la projection de 18 avant-premières en langue arabe et tamazight dont on cite «Les Terrasses» de Merzak Allouache, «La preuve» d'Amor Hakkar ou encore «Révolution Zendj» de Tariq Tegua, une coproduction entre l'Algérie, la France, le Liban et le Qatar.

Par Abila Selles

Plus de 30 films seront projetés durant huit jours au grand bonheur des Algérois. Il s'agit d'un rendez-vous cinématographique qui gardera les portes de la Cinémathèque d'Alger ouvertes à partir de mercredi prochain et jusqu'au 11 du mois de juin courant. En effet, c'est dans le cadre du festival d'Alger du cinéma maghrébins que 18 avant-premières en langue arabe et tamazight dont on cite «Les Terrasses» de Merzak Allouache, «La preuve» d'Amor Hakkar ou encore «Révolution Zendj» de

Tariq Tegua, une coproduction entre l'Algérie, la France, le Liban et le Qatar, seront projetés. 11 longs métrages, 17 courts-métrages et 10 documentaires seront projetés entre la Cinémathèque d'Alger et la salle El Mouggar. L'Algérie et le Maroc seront chacun représentés par 11 films, la Tunisie sera présente avec 12 films, la Libye n'a que 2 films en course tout comme la Mauritanie. Les participants se disputeront durant cette période le premier prix du festival, le «Amayas d'or». L'Algérie participe dans la compétition des longs métrages avec quatre nouveaux films, à l'image de «Révolution

Zendj» de Tariq Tegua et «La preuve» de Amor Hakkar ainsi que «Les Terrasses», de Merzak Allouache qui seront projetés en avant-première ainsi que «l'Andalou», de Mohamed Chouikh déjà projeté dans plusieurs festivités nationales et internationales. Quant aux courts-métrages algériens en lice, nous lisons dans le programme «Passage à niveau» de Anis Djaad, «Une Journée Ordinaire» de Bahia Allouache, «Les jours d'avant» de Karim Moussaoui et «Maktoub» de Lamia Brahimi Belhadji. Quatre films documentaires seront projetés entre autres lors de ce ren-



dez-vous cinématographique. Il s'agit de «Abd El Kader» de Salem Brahimi, «Khadda, le signe et l'olivier» de Jaoudet Gassouma, «Novembre, Instant T» de Ali Beloud et «Mouloud

Gaid, La nuit coloniale» de Rezika Mokrani. Un «Panorama des films algériens» est prévu à la Cinémathèque d'Alger durant le festival mais aussi dans un «Ciné-bus» qui sera à découvrir au niveau de la Grande poste.

A.S.

Festival du théâtre amateur de Mostaganem

La troupe «En'Nakous» de Laghouat remporte le Grand Prix

L'Association «En'Nakous» pour le théâtre et le cinéma de Laghouat a été distinguée samedi au Centre culturel Ould Abderrahmane-Kaki du Grand Prix du 47^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, avec le spectacle «Aâwil Ez'Zaman el Mahzoum».

Le 2^e prix a été obtenu par l'Association Malaïket el Khachaba d'Oran, pour le spectacle «El Wahl» alors que le 3^e prix est revenu à la coopérative Nebras d'Adrar pour la pièce «Es'Sahd». Le prix de la meilleure interprétation féminine a été accordé à Chahra Aâldjia pour son rôle dans «Aâwil Ez'Zaman el Mahzoum». Nadir Belbrahem et

Houari Oubid se sont partagés celui de la meilleure interprétation masculine pour leurs rôles dans «Tiha ou Nouda» de l'Association Riadh el Ibdade de Fouka (Tipaza) et «305» de l'Association Mustapha Kateb de Stidia (Mostaganem). D'un autre côté le jury présidé par Djamel Bensaber est sorti avec des propositions et des recommandations afin d'améliorer les programmes des prochaines éditions. L'augmentation du nombre de troupes participantes avec des contenus de pièces variés, la programmation de conférences scientifiques, l'ouverture du festival sur l'ensemble des communes de la ville, est quelques-unes des propositions formulées

par le jury. La préparation de dépliants contenant les renseignements nécessaires à chaque spectacle pour munir le spectateur d'un avant-goût de la prestation figure également parmi les propositions avancées.

Par ailleurs, le jury recommande l'instauration du prix du meilleur spectacle qui ouvrira droit à son bénéficiaire de prendre part au Festival national du théâtre professionnel.

Egalement recommandée, la création d'une banque de données qui contiendra les informations et les archives du théâtre, et la nécessité de travailler avec les troupes pour arriver à avoir de meilleures prestations sur les plans du contenu et de la forme. L.B.

Festival Mawazine de Rabat

Éclatante prestation de Abdelkader Chaou

Le maître de la chanson chaabie algéroise Abdelkader Chaou a offert, samedi soir à Rabat, une éclatante prestation devant un nombreux public venu l'écouter et apprécier les Qsidates et les chansons à rythme qu'il a interprétées avec brio au gré d'une voix d'or et sans pareil, dans le cadre du 13^e Festival Mawazine, rythmes du monde organisé du 30 mai au 7 juin dans la capitale marocaine.

En digne représentant de ce genre de musique populaire algérienne, Chaou Abdelkader a répondu à l'attente de ses fans et de l'assistance, composée de familles et de mélomanes. Dès l'entame de ce concert mémorable, le public en connaisseur a tenu à l'accompagner dans l'in-

terprétation de la vingtaine de chansons qu'il a sélectionnées pour la soirée, reprenant avec lui les paroles des plus célèbres de ses tubes notamment «Youm El-Djema», «El Waldine», «Chehilet Laayani» (de Mohamed Zerbout), «Aya Anaoulou Ya Hbib», «Djah Rabi Ya Djirani», «Ouahed El Ghouzjal», «Yahibi Ya Mohamed», «Achki Wa Ghrami» et en clôture «Bkaou Ala Khir, Bkaou Beslama».

Durant la soirée, les femmes n'ont pas hésité à pousser des youyous stridents à la fin de chaque chanson tandis que les hommes lançaient des «bravo Cheikh» au moment où des danses étaient exécutées dans la salle et sur une piste tout près de l'orchestre que d'aucuns ont voulu immortalisées à l'aide de

leurs «smartphones» et «tablettes». Rencontré à la fin du spectacle, Chaou dont c'est la première participation à Mawazine a déclaré à la presse qu'il appréciait beaucoup ce genre de soirées surtout devant un public connaisseur qui pousse l'artiste à se surpasser pour montrer son savoir-faire et le satisfaire. «Devant un public nombreux et la présence de familles entières, une bonne sonorisation et un jeu de lumières parfait, l'artiste ne peut que donner le meilleur de lui-même», a-t-il fait remarquer avant d'ajouter modestement «j'espère que c'est ce que nous avons fait, mon orchestre et moi ce soir». Chaou Abdelkader était accompagné d'un orchestre composé de six

artistes, en l'occurrence Smail Ferkioui (piano), Hamid Guendouz (violon) Mohamed Moussaoui et Mustapha Saad (Banjo), Belaid Flici (Tar) et Brahim Aggad (Derbouka). Habitué des scènes marocaines, Abdelkader Chaou donnera un concert en septembre prochain à Oujda (nord-est du Maroc) à l'invitation de l'«Association Oujda millénaire».

Cheb Bilal a rendez-vous avec son public lundi prochain sur une scène en plein air où est attendu un nombreux public tandis que Souad Massi, dont c'est la deuxième participation à ce festival après celle de 2011, rencontrera ses fans jeudi au Théâtre Mohammed V du centre-ville.

M.K.

Rendez-vous culturels

Salle Ibn Khaldoun

5 juin :

Le groupe féminin Zalindé du Brésil anime une soirée artistique

Institut français d'Alger

Le 4 juin :

7 courts-métrages issus de la formation Béjaïa Doc seront projetés.

Le 09 juin :

Le bluesman Roland Tchakounté se produira à Alger pour une soirée exceptionnelle.

Jusqu'au 29 août :

Salon d'Été des Artistes Algériens

Cinémathèque d'Alger

Du 4 au 11 juin :

Festival d'Alger du Cinéma Maghrébin

Musée national d'Art moderne et contemporain d'Alger

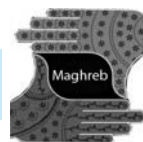
Jusqu'au 5 juillet :

Exposition de photographies «El moudjahidate, nos héroïnes», par les jeunes photographes Nadja Makhlof et Benyoucef Chérif, accompagnée de textes de l'historienne Malika El-Korso.

Institut Français d'Alger

Jusqu'au 15 juin :

Exposition «L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie» de Myriam Maâchi- Maïza, à l'occasion du Mois du patrimoine.



Sahara occidental Le président kenyan réitère son soutien à l'autodétermination

LE PRÉSIDENT du Kenya Uhuru Kenyatta a réitéré son soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à la liberté, a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le président kenyan a indiqué que la position de son pays était en conformité avec les exigences de la légalité internationale et les résolutions de l'Union africaine, concernant le conflit sahraoui considéré comme une question de décolonisation.

Le président Kenyatta a exprimé, en recevant le nouvel ambassadeur sahraoui Abeh Al Mad Abdallal, le soutien de son pays au peuple sahraoui et à sa juste cause.

L'ambassadeur sahraoui a exprimé au président kényan la reconnaissance du peuple sahraoui et de son gouvernement pour la position courageuse et de principe du Kenya et l'aspiration du gouvernement sahraoui à l'approfondissement des liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays frères qui partagent une histoire de lutte contre le colonialisme et l'injustice.

Farid G.

Mauritanie Noël Mamère s'excuse auprès de Mohamed Ould Abdelaziz

APRÈS AVOIR, en janvier 2013, qualifié Mohamed Ould Abdelaziz de «parrain de la drogue» dans l'émission 28 Minutes sur Arte, Noël Mamère joue l'apaisement. Visé depuis mars 2013 par une plainte en diffamation, le député écologiste français Noël Mamère a présenté au président mauritanien des excuses en bonne et due forme. «Je comprends que vous attendiez de moi une démarche personnelle, écrit-il dans une lettre datée du 2 mai. En conséquence, je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses pour avoir tenu des propos publics qui ont pu porter atteinte à votre honneur et qui vous ont blessé.» En mars 2013, dans un communiqué publié sur le site de l'hebdomadaire mauritanien *Le Calame*, Mamère avait déjà nuancé ses propos. Et en mars 2014, dans les colonnes du même journal, il s'était dit prêt à s'excuser auprès du peuple mauritanien et de son président. La plainte en diffamation n'a pas été retirée mais, le jour de l'audience, le 13 mai, compte tenu des excuses présentées, les avocats d'Aziz se sont désistés. La procédure est désormais close.

R.M./AFP

Libye

La mission de l'ONU en besoin de financements

■ La Commission de l'ONU chargée des questions budgétaires a été saisie d'une proposition d'augmentation de 22,8 millions de dollars pour la MANUL au titre de l'année 2014 alors que le budget initial est de 46,68 millions de dollars pour l'année en cours.



Ph : D. R.

Par Zaid T./APS

Le secrétaire général de l'ONU a demandé une augmentation du budget de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) en raison de la détérioration des conditions de sécurité dans ce pays. A cet effet, la Commission de l'ONU chargée des questions budgétaires a été saisie d'une proposition d'augmentation de 22,8 millions de dollars pour la MANUL au titre de l'année 2014 alors que le budget initial est de

46,68 millions de dollars pour l'année en cours.

Cette augmentation de près de 50% du montant budgétaire initialement prévu est jugée nécessaire par le secrétaire général de l'ONU pour assurer le niveau de protection requis au personnel et aux installations de la MANUL, a expliqué l'ONU.

Cette demande de renforcement du budget de la MANUL concerne respectivement la création de 95 emplois à la Mission pour un coût de 8,67 millions de dollars, dont 80

postes doivent être liés à la sécurité tandis que 15 sont liés à des fonctions d'appui administratif et logistique. Quant aux nouvelles dépenses opérationnelles, elles sont estimées à 14,12 millions de dollars.

Intervenant au nom des Groupe des Etats d'Afrique, la représentante de l'Ouganda a indiqué que les pays de ce Groupe apportaient leur appui à cette proposition d'augmentation du budget de la MANUL, qui passerait ainsi de 46,68 à 69,47 millions de dollars.

Dix Tchadiens tués dans une attaque terroriste

Dix Tchadiens ont été tués lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés dans le sud de la Libye voisine, où sévissent des milices, a annoncé jeudi le ministère tchadien des Affaires étrangères, dénonçant un «crime crapuleux et odieux perpétré contre des civils innocents».

«Dix ressortissants tchadiens ont été froidement abattus mercredi à Sebha (sud) par un groupe d'hommes armés, habillés en tenue militaire», a indiqué le ministère dans un communiqué, affirmant que les assaillants étaient «tous libyens».

Ces Tchadiens avaient «quitté Tripoli à destination du Tchad» avant d'être «interceptés et abattus sans aucune forme de procès», ont indiqué les autorités tchadiennes.

Dénonçant un «crime crapuleux et odieux perpétré contre des civils innocents», le ministère a

demandé que la «lumière soit faite» sur ce meurtre.

Des immigrés clandestins d'Afrique subsaharienne sont régulièrement victimes d'attaques de bandits armés écumant le sud libyen.

Le gouvernement du Niger, pays voisin de la Libye et du Tchad, avait annoncé à la mi-mai la mort de huit ressortissants nigériens au cours d'un «accrochage avec une milice armée» dans la région de Sebha.

De nombreux ressortissants d'Afrique subsaharienne, des Tchadiens notamment, travaillent depuis des années en Libye. Mais plusieurs dizaines de milliers d'entre eux sont rentrés dans leur pays en raison du conflit qui avait conduit à la chute du dirigeant libyen Mâammar Kaddafi en 2011.

Rabah H.

Tunisie

Un directeur général de la douane démissionne

Le directeur général de la douane tunisienne, Abderrahman Kochtali a annoncé, samedi, sa démission, a déclaré à l'agence TAP la chargée de communication au sein de la douane. M. Kochtali a remis sa démission au ministre des Finances, a ajouté la même source, sans toutefois donner d'explications sur les causes de celle-ci.

Et de préciser que le département des finances n'a pas encore accepté ou refusé cette décision.

A rappeler que le chef du gouvernement provisoire Mehdi Jomaa a effectué, mercredi 21 mai courant, une visite inopinée aux ports de la Goulette et de Rades, au cours de laquelle il a exprimé sa «consternation» de la lenteur des démarches admi-

nistratives adoptées au port de la Goulette pendant l'importation ou l'exportation des marchandises.

Il a relevé, dans le même contexte, la mauvaise qualité de l'accueil des citoyens tunisiens résidant à l'étranger.

Lors de sa visite au port de Rades, le chef du gouvernement a fait part de sa préoccupation concernant les mau-

Le Groupe africain «soutient l'octroi des ressources supplémentaires sollicitées par le secrétaire général pour renforcer la sécurité de la Mission et conduire diverses activités et opérations en Libye, telles celles des opérations de déminage», a dit la représentante.

La MANUL a été créée par la résolution 2009 du Conseil de sécurité en septembre 2011 et a reçu pour mandat d'épauler et soutenir les efforts de la Libye visant à rétablir l'ordre et la sécurité publics et promouvoir l'Etat de droit dans le pays.

Z. T./APS

Démantèlement d'une cellule de recrutement de djihadistes

LE MINISTÈRE de l'Intérieur espagnol a annoncé, vendredi 30 mai, le démantèlement, dans l'enclave de Melilla, au nord du Maroc, d'une cellule chargée de recruter puis d'envoyer des combattants djihadistes au Mali et en Libye. Six personnes ont été arrêtées.

Tous sont de nationalité espagnole, précise *El País*. L'opération, démarrée à l'aube et toujours en cours, a donné lieu à huit perquisitions. «Parmi les personnes arrêtées se trouverait le premier djihadiste espagnol revenu du conflit au Mali après être passé par les camps d'entraînement du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao)», un des groupes islamistes armés alliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), selon le communiqué du ministère.

Pour l'Espagne, c'est la deuxième opération de ce genre en quelques mois : le 14 mars, les polices espagnole et marocaine avaient démantelé, dans ces deux pays et notamment à Melilla, une cellule qui envoyait des combattants en Syrie, au Mali et en Libye. Sept personnes avaient été arrêtées, dont deux Français.

Nabil D.

vaises conditions de stockage des marchandises confisquées. Celles-ci risquent, en effet, d'avoir un impact négatif sur les activités du port et de donner aux investisseurs étrangers une fausse image de la qualité des services offerts et des efforts déployés pour encourager les échanges commerciaux avec la Tunisie.

Ahmed S.

Coup-franc direct



Les clubs respecteront-ils l'accord ?

Par Anouar M.

Le plafonnement des salaires semble être une décision irrévocable pour les responsables de la balle ronde nationale qui sont décidés à l'appliquer. Le patron de la LFP a dit que cela a été l'une des conditions des clubs qui ont avoué crouler sous les dettes à cause des salaires faramineux qu'ils étaient obligés d'octroyer à leurs joueurs. En effet, il semble qu'il y a eu consensus et que cela était réglé une fois pour toutes, mais reste que certains joueurs continuent à demander de forts salaires au vu et au su de tous, sans se soucier des autorités du football ni de leur décision. L'accord sera-t-il vraiment respecté par les clubs et par les joueurs ou bien vivrons-nous une autre étape avec des salaires qui seront payés clandestinement sans passer par des virements réguliers ? Il est clair que cette éventualité n'est pas à écarter et qu'il est fort probable qu'on assiste à ce genre de pratique qui n'est pas une nouveauté dans le football algérien toujours géré dans le flou et dans un contexte quelque peu particulier. Dans ce cas, la LFP pourra-t-elle effectuer des contrôles pour voir si les mesures ont été respectées ? Il sera difficile de trouver une solution à ce problème.

A. M.

Plafonnement des salaires Les contrats en cours de validité ne sont pas concernés

La Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué samedi que les joueurs dont les contrats sont en cours de validité ne sont pas concernés par la nouvelle mesure relative au plafonnement des salaires, applicable à partir de la saison prochaine. Un barème a été établi à ce propos fixant à 1,2 million de dinars le plus gros salaire à accorder aux internationaux, alors que celui des joueurs n'ayant pas ce statut ne doit dépasser les 800 000 DA. L'instance dirigeante de la compétition, a rappelé lors de la récente réunion de son conseil d'administration, que cette décision émane des présidents des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, qui ont posé ce problème lors des réunions tenues avec la fédération algérienne de football (FAF) et la LFP.

Les présidents des clubs ont traité cette question suite aux sérieux problèmes financiers que connais-

sent les sociétés sportives. Le conseil d'administration de la LFP a déploré l'attitude des joueurs qui ont causé des interruptions momentanées de la partie dans un certain nombre de matches lors de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1. La LFP, à travers sa commission de discipline, a pris ses responsabilités en sanctionnant ces joueurs conformément à la réglementation des compétitions, par des amendes variant entre 200 000 et 250 000 DA. Ce fait s'est produit dans les rencontres : USM Alger - ES Sétif, USM El Harrach - MO Béjaia, JS Saoura - CA Bordj Bou-Arreridj et MC Alger - MC El Eulma, disputées jeudi 22 mai et samedi 25 mai dernier.

Enfin, la LFP insiste auprès des clubs sur le respect de ces engagements car elle n'accepterait aucun dossier de demande de licence non conforme à cette mesure.



JAJ-2014 (dernière journée) L'or pour Hichem Bouhanoun

L'athlète algérien Hichem Bouhanoun a décroché la seule médaille d'or algérienne lors de la dernière journée de compétition des Jeux africains de la jeunesse, en remportant le concours du saut en hauteur disputé samedi matin à Gaborone. Après avoir fait



l'impasse sur les premières barres, Bouhanoun (16 ans) dont c'est la première participation à une compétition internationale a été le seul athlète à franchir les deux mètres. Avec un saut à 2,02 m, l'Algérien a devancé sur le podium l'Ethiopien Gndgnra Gemechetermiru (1,99m) et le Namibien Ujaha Vizamuje (1,99). «C'était un concours serré et tactique, je suis content d'avoir décroché la médaille d'or pour ma première participation aux Jeux. Maintenant, il reste les Jeux de Nanjing où j'espère faire une grande performance» a déclaré Bouhanoun. Deux autres athlètes

algériens se sont également distingués lors de cette ultime journée de compétition en remportant l'argent : Loubna Bensi-Ali au triple saut avec 15,42 m et Amine Bouanani au 110m haies.

Sur les 19 athlètes algériens engagés dans les épreuves d'athlétisme 10 ont décroché leurs billets pour les Jeux olympiques de la jeunesse prévus fin août à Nanjing en Chine. Le directeur des jeunes talents de la Fédération algérienne d'athlétisme, Rachid Makes, s'est dit satisfait des résultats obtenus par les athlètes algériens aux Jeux de Gaborone.

Match amical - Algérie 3 - Arménie 1 Les Verts rassurent, mais...



L'EN a encore du pain sur la planche

L'équipe nationale de football a rassuré quelque peu lors du match amical face à son homologue de l'Arménie qu'elle a battue sur le score de (2/1), avant-hier soir au stade du Tourbillon à Sion (Suisse), dans cette rencontre comptant pour la préparation du Mondial 2014 au Brésil.

Par Anouar M.

Le défenseur Belkalem a ouvert le score à la 14^e minute de jeu, avant que Ghilas (22^e) et Slimani (41^e) ne donnent plus d'ampleur au résultat. Entré en deuxième période, Artur Sarkisov a réduit la marque pour l'Arménie à la 46^e minute.

La première période de ce match a été parfaite avec une bonne maîtrise du ballon et surtout un bon déploiement sur le terrain. Les joueurs de Halilhodzic n'ont pas effectué trop d'erreurs et c'est ce qui leur a valu d'ailleurs de marquer trois buts. Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui a aligné à l'occasion une équipe remaniée, a pu avoir une idée sur la forme de ses

éléments et sur le dispositif tactique qu'il compte adopter au pays de la Samba. Le début de la rencontre face à l'Arménie (33^e au classement FIFA) a été tonitruant pour les Verts, qui ont réussi dès le début à asseoir leur domination, ce qui leur a valu d'inscrire deux buts coup sur coup. Belkalem a d'abord ouvert la marque à la 13^e minute avant que Ghilas ne fasse le break neuf minutes plus tard d'un tir rageur en pleine surface de réparation. La réaction des joueurs du sélectionneur arménien, le Suisse Bernard Challandes, a été timide puisque les camarades du meneur Mkhtayran (Borussia Dortmund) n'ont pas pu inquiéter le portier algérien, Mohamed Lamine Zemmamouche, très peu sollicité durant la première période. Continuant à jouer l'offensive à outrance, l'Algérie est parvenue à inscrire un troisième but, juste avant la pause, grâce au goleador Islam Slimani (40^e) à l'affût après avoir bénéficié d'un mauvais renvoi du gardien arménien. Le néo-international, Ryad Mahrez, qui a effectué son baptême du feu avec la sélection, était à l'origine de deux buts, réussissant ainsi ses débuts et marquant des points à quelques jours du coup d'envoi du Mondial. Après la pause,

les Arméniens sont revenus avec l'intention de renverser la vapeur. Le rentrant, Artur Sarkisov, a réussi à prendre de vitesse la défense algérienne, réduisant la marque (3-1) face à Zemmamouche qui ne pouvait rien faire. Cette seconde période, qui a vu les Verts reculer d'un cran, a permis au coach national de tourner son effectif, en incorporant tour à tour les Bentaleb, Medjani, Taider, Djabou, Feghouli, et Soudani, une manière de donner du temps de jeu au maximum de joueurs. L'Algérie aurait pu terminer la rencontre sur un score plus large, n'était le manque de lucidité devant les buts.

Par ailleurs, Vahid Halilhodzic n'a pas fait jouer six joueurs, en l'occurrence les deux gardiens de but, M'bolhi et Cédric, Mehdi Mostefa, Cadamuro, Ghoulam, et Bougherra, alors que Yebda a été ménagé. Une chose est sûre, cette rencontre face à un adversaire modeste, a tout de même permis à coach Vahid de tirer plusieurs enseignements, même si des lacunes restent à régler avant le début de la compétition mondiale.

Les Verts livreront un deuxième et dernier test amical, ce mercredi face à la Roumanie à Genève, avant leur départ pour le Brésil le samedi 7 juin dans la soirée.

A. M.

La Russie fait match nul avec la Norvège

La sélection russe de football, l'adversaire de l'Algérie au Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a fait match nul samedi face à la Norvège (1-1), lors d'une rencontre amicale préparatoire disputée au stade Ullevaal, à Oslo.

La Russie a ouvert le score à la 3^e minute de jeu grâce à Oleg Shatov, avant que les locaux ne remettent les pendules à l'heure par l'entremise

d'Anders Konradsen (77^e). La Russie avait livré lundi dernier à Saint-Petersbourg un match amical face à la Slovaquie soldé par une victoire (1-0). Les Russes disputeront leur dernier match amical avant la Coupe du monde, le 6 juin prochain devant le Maroc au stade Locomotiv, à Moscou. Le départ de la sélection russe pour le Brésil est prévu le 8 juin prochain, soit neuf jours avant son

entrée en lice dans la compétition.

La Russie établira son camp de base dans la ville d'Itu, dans l'Etat de Sao Paulo. Au Mondial-2014, la Russie évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Corée du Sud. Les Russes entameront le tournoi contre les Sud-Coréens le 17 juin à Cuiabá, avant d'affronter la Belgique le 22 juin à Rio de Janeiro et l'Algérie le 26 juin à Curitiba.

JS Kabylie

Deux stages à l'étranger programmés

La JS Kabylie (L1 de football), effectuera deux stages préparatoires à l'étranger en vue de la saison 2014-2015, a-t-on appris samedi auprès de la direction du club.

Le premier stage aura lieu dans la région de Hammam Bourguiba en Tunisie, alors que le second se déroulera en France, précise la même source.

La direction du club, qui a décidé de reconduire l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi dans ses fonctions, «compte mettre tous les moyens pour garantir la meilleure préparation possible», souligne la même source. En



matière de recrutement, la JSK a engagé jusque-là pas moins de huit joueurs, à savoir Ahmed Moulay, Doukha, Si Amar, Harrouche, Benamara, Khiat, Kedidah et

Yedroudj. D'autres éléments devraient rejoindre les rangs de la JSK dans les prochaines heures, évoluant au poste de milieu de terrain, selon une récente déclaration du président Mohand Chérif Hannachi. Le club phare du Djurdjura a terminé à la deuxième place au classement final de la Ligue 1, derrière l'USM Alger, champion en titre, qui lui ouvrira la porte à une participation à la prochaine édition de la Ligue des champions. La JSK est parvenue également à atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face au MC Alger (1-1, 5-4 aux t.a.b.).

Ph. > DK.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaire de l'assassinat d'un homme d'affaires à Heuraoua

Les meurtriers condamnés à la perpétuité

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Boumerdès a condamné les deux accusés à la perpétuité pour les chefs d'inculpation d'homicide volontaire avec préméditation et vol à main armée. Les faits remontent au 25 août 2013, lorsque les gendarmes de la Brigade de recherche et d'investigations (BRI) ont été saisis du meurtre d'un homme d'affaires âgé de 45 ans à Heuraoua, à l'est d'Alger. Selon l'arrêt de renvoi, les criminels au nombre de deux ont planifié leur macabre dessein au niveau du domicile de la victime, en voie de réalisation à Heuraoua. A son arrivée, l'accusé principal a pulvérisé le visage de la victime à l'aide d'une bombe à gaz, mais en vain. Le meurtrier en infériorité physique s'est saisi d'une pierre pour asséner plusieurs coups à la tête de la victime qui perd connaissance. Il le délestera de ses biens, une somme d'argent et un téléphone portable avant de le jeter dans le puits et prendre la fuite, à bord de son véhicule 4x4 de marque Volkswagen, vers Barika dans la

wilaya de Batna, dont les deux accusés sont originaires. Cette absence a mis la famille dans l'inquiétude. La femme de la victime en émoi a avisé son beau-frère. Ce dernier s'est rendu à Heuraoua au quartier Sentouhi, lorsqu'il aperçut le corps de son frère flottant dans un puits situé à l'intérieur de la maison. Sitôt avisés, les enquêteurs de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête et effectué des recherches qui ont abouti à l'arrestation d'un premier suspect répondant aux initiales de B.L. âgé de 25 ans. L'implication de ce dernier est confirmée grâce aux résultats des analyses effectuées à l'Institut de la criminalologie et de la criminalistique de Bouchaoui. Il a reconnu son crime et déclaré qu'il a agi avec la complicité de son acolyte O.T. Ce dernier en fuite est toujours recherché. C'est ainsi que le tribunal criminel près la cour de Boumerdès après délibération a confirmé la peine requise par le procureur général, soit la perpétuité.

Ahmed K.

25 affaires de délinquance juvénile traitées

VINGT-CINQ affaires de délinquance juvénile, impliquant des mineurs de moins de 18 ans, ont été traitées durant les 5 premiers mois de l'année en cours par la brigade de protection des mineurs de la sûreté de wilaya de Boumerdès, a-t-on appris dimanche de source sécuritaire. Ces affaires de délinquance ont abouti à l'arrestation de 13 enfants mineurs, dont trois ont été placés en détention provisoire, un sous contrôle judiciaire et deux relaxés, alors que 16 autres ont été cités à comparaître, a indiqué à l'APS le chargé de la cellule de communication à la sûreté de wilaya, en marge de la célébration de la Journée internationale de l'enfance. Ces affaires, a-t-il précisé, ont trait à des vols par effraction de domiciles, des coups et bles-

sures volontaires, des vols multiples, vol avec menace à l'arme blanche, outrage par téléphone portable, possession et consommation de drogue et stupéfiants et destruction de biens d'autrui. Durant la période indiquée, la brigade de protection des mineurs a également procédé à la remise, à leurs familles, de huit garçons et trois filles, tous mineurs, en danger moral et matériel. Parallèlement, cette brigade est intervenue dans d'autres affaires, dans lesquelles neuf garçons et quatre fillettes ont été victimes d'attouchements sexuels, alors que sept autres mineurs (5 garçons et 2 filles) ont été victimes de coups et blessures volontaires, et une fille de viol.

L. M.

Benghazi

Les forces du général dissident bombardent des groupes armés

LES FORCES d'un ex-général libyen dissident, Khalifa Haftar, ont mené dimanche un raid aérien sur des cibles des groupes armés dans la ville de Benghazi (est), rapportent des agences citant des sources rebelles. Les forces de Khalifa Haftar «ont effectué dimanche trois frappes aériennes sur des cibles des brigades dans la ville de Benghazi», a indiqué un porte-parole des rebelles. Vendredi, des milliers de Libyens ont manifesté à Tripoli et Benghazi, en soutien au général dissident Khalifa Haftar qui mène

depuis la mi-mai une opération antiterroriste, et contre le gouvernement d'Ahmed Miitig, soutenu par les islamistes. Khalifa Haftar, un général à la retraite qui se présente comme le chef de l'«armée nationale» et a bénéficié pour son opération de la défection d'officiers et d'unités de l'armée, affirme vouloir débarrasser le pays des «terroristes». Son opération, lancée le 16 mai à Benghazi, bastion de la révolution de 2011 et fief des groupes radicaux, a été qualifiée de «tentative de coup d'Etat» par les autorités. Halim./APS

le retour du Fis



Loumis

Djalou@hotmail.com

l'icône du monde artistique algérien

La chanteuse Noura n'est plus

■ Née Fatima Zohra Badji, Noura est reconnue comme la première chanteuse qui a bénéficié du statut de star par des thèmes proches à tous les Algériens en interprétant celui de l'exil avec «Gal el Menfi», de l'amour avec «Houa, houa» et en exploitant différents registres des folklores régionaux. Elle est la première chanteuse maghrébine à obtenir un disque d'or au début des années 70.

Par Salim T.

La chanteuse Noura, décédée dimanche dans un hôpital parisien suite à une longue maladie, sera inhumée dans son pays natal, l'Algérie, a appris l'APS auprès de son époux, Kamel Hamadi.

«Elle sera enterrée, pour exaucer son dernier vœu, parmi les siens au cimetière de Sidi Yahia, sur les hauteurs d'Alger», a précisé Kamel Hamadi, auteur-compositeur, qui a partagé plus de 55 ans de sa vie avec celle qu'il a accompagnée dans sa carrière artistique, depuis ses débuts dans les années 50.

Il n'a pu fournir d'autres détails quant à un ultime hommage qui lui serait rendu à Paris et à la date exacte du rapatriement du corps, les formalités y afférentes ne pouvant être effectuées un dimanche, jour de repos hebdomadaire en France.



De l'artiste, l'auteur-compositeur dit retenir une «voix mélodieuse, digne ambassadrice d'un pays qu'elle chérissait plus que tout». «C'est avec moi qu'elle avait débuté sa carrière d'artiste. Elle a dignement honoré son pays, l'Algérie, qu'elle avait chérie au cœur», a-t-il dit.

De l'épouse, Hamadi affirme

garder l'image d'une femme «brave et respectueuse». «Même si elle ne parlait pas parfaitement ma langue (kabylienne), elle a toujours eu du respect pour ma propre famille, qui le lui rendait bien», a-t-il témoigné.

Née Fatima Zohra Badji, Noura est reconnue comme la première chanteuse qui a bénéficié du statut de star par des thèmes proches à tous les Algériens en interprétant celui de l'exil avec «Gal el Menfi», de l'amour avec «Houa, houa» et en exploitant différents registres des folklores régionaux. Elle est la première chanteuse maghrébine à obtenir un disque d'or au début des années 70.

Une soirée artistique a été organisée en mars 2012 à Alger en l'honneur de l'artiste, dont la discographie comporte plus de 500 titres de chansons en langues arabe, kabyle et même française. S. T./APS

Tizi Ouzou

Un jeune retrouvé mort assassiné par balle

UN JEUNE homme a été retrouvé mort assassiné par arme à feu, samedi vers 21 heures, à son domicile sis au village Igounane Amar dans la commune d'Ait Aissa Mimoune (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire

La victime, T. M'henna, célibataire âgé de 28 ans, a été retrouvé gisant par terre dans une chambre avec une balle

d'un fusil de chasse au niveau du cou. Les éléments de la Protection civile accompagnés des gendarmes se sont rendus sur les lieux. Le corps de la victime a été déposé au niveau de la morgue du CHU de Tizi Ouzou.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

Hamid M.